

Rapport social et environnemental 2022



Rapport Social et Environnemental 2022

Production : SIDI

12, rue Guy de la Brosse – 75005, Paris
Tél. : 0140467000 – Mail : info@sidi.fr

Editorial : Ariane Bévierre, Gabrielle Orliange,
Bakoro Kagnassi, Jon Salle

Conception graphique : Anne Claire Lamy

Photos :

© Philippe Lissac – Agence Godong/SIDI

© SIDI (p. 12, 13, 14, 15, 18, 22, 23, 31, 37, 39, 40, 41, 42)

© Henitsoa Rafalia (p. 25, 27, 29)

© Yon de Poncins (p. 21, 30)

Avant-propos

Introduction..... 6

01. Objectif transversal : l'additionalité de la SIDI..... 10

Intervenir là où les autres ne vont pas 12

Une offre adaptée aux besoins des partenaires 15

02. Premier objectif de mission : lutter contre les inégalités économiques 16

Contribuer au renforcement économique
des partenaires.....18

Contribuer au renforcement de l'économie locale..... 22

Contribuer à la création et à la pérennisation d'emplois... 23

03. Deuxième objectif de mission : lutter contre la pauvreté 26

Atteindre un grand nombre de personnes vulnérables 28

Renforcer le financement et l'accompagnement
en milieu rural..... 32

Contribuer à la réduction des inégalités de genre..... 33

Encourager auprès des partenaires la diversité
de leur offre de produits et services 36

04. Troisième objectif de mission : lutter contre le changement climatique 38

Institutions financières : adopter des pratiques
écoresponsables et proposer des produits de prêts adaptés
aux enjeux climatiques 40

Chaînes de valeur agricole : adopter des pratiques
plus durables et résilientes, notamment
en agroécologie 42

Conclusion..... 46

Avant-propos



En tant qu'investisseur solidaire, la SIDI finance et accompagne aujourd'hui plus d'une centaine de partenaires. Ce faisant elle prend des risques (financiers) importants, auprès d'acteurs économiques aux modèles souvent fragiles, opérant dans des régions fréquemment reculées, dans des pays faisant face à des problèmes politiques et sécuritaires parfois aigus. Notre équipe de salariés et bénévoles consacre de nombreuses heures de travail auprès de ces partenaires pour répondre au mieux à leurs besoins et les appuyer à surmonter toute une série de problèmes plus ou moins graves mais toujours cruciaux pour la pérennisation de leurs activités au service de leurs bénéficiaires.

Toutes ces ressources et cette énergie sont bien évidemment mobilisées avec une vision claire partagée à tous les niveaux de notre organisation : de nos actionnaires militants à nos partenaires, en passant par notre gouvernance et nos équipes. Aussi, en tant qu'investisseur solidaire, nous cherchons bien sûr une performance financière minimale nous permettant de pérenniser notre action. Mais notre véritable moteur, notre boussole, est la performance sociale et environnementale (PSE). C'est à cette aune, et à elle seule, que la SIDI peut évaluer les résultats de son action.

Cependant, il ne suffit pas de revendiquer cette performance sociale et environnementale, il ne suffit pas de tirer des causes et conséquences « de bon sens » à notre action. C'est pour cette raison que depuis de nombreuses années, guidée par cette honnêteté intellectuelle qui lui a permis de se pérenniser et de rester pertinente depuis 40 ans, la SIDI a développé progressivement un système performant et reconnu d'évaluation de cette PSE. Ce rapport, qui vise à être le plus objectif possible, est l'aboutissement de ce travail annuel. Il vise à mesurer le chemin parcouru par nos partenaires, à en faire ressortir les avancées, mais aussi parfois les échecs.

Les théories sociales de l'Église, qui ont présidé à la création du CCFD-Terre Solidaire, forment également les fondements de la SIDI. Mais les conséquences de plus en plus visibles du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité, en particulier dans les territoires où opèrent nos partenaires, nous ont conduites, depuis une vingtaine d'année et d'une façon plus accentuée depuis 2014, à intégrer la composante environnementale à notre action historique en faveur des populations vulnérables, notamment en zones rurales, dans les pays du Sud. Ainsi, en 2023, la lutte contre les effets du changement climatique devient un des trois piliers de notre plan stratégique, avec la lutte contre la pauvreté et contre les inégalités économiques.

Joan Penche,
Directeur du partenariat et des opérations.



Introduction

Le projet de développement de la SIDI porte sur les champs économiques, sociaux et environnementaux. Par ses activités de financement et d'accompagnement, la SIDI vise à réduire les inégalités économiques dans les pays du Sud à travers l'émergence et l'autonomisation d'acteurs économiques locaux. Elle cherche à lutter contre la pauvreté à travers une approche centrée sur les plus vulnérables, en particulier les personnes vivant en zone rurale, les femmes et les jeunes qui sont la force vive de ces pays et la promesse d'un monde plus équitable, plus juste et plus solidaire. Enfin la SIDI s'engage résolument à construire un monde plus durable et respectueux de l'environnement, capable de s'adapter aux changements climatiques. A travers l'ensemble de ses partenariats, la SIDI a vocation à accompagner la transition économique, écologique et sociale dans les pays du Sud. Ce rapport vient en complément du bilan social et environnemental de la SIDI, publié en juin, qui présente principalement les résultats de l'année 2022 en termes d'activité de la SIDI. Le rapport PSE complète cette présentation en incluant l'analyse des résultats des partenaires de la SIDI, en termes de performance économique, écologique et sociale. Il est organisé autour des objectifs de mission de la SIDI, afin de montrer que les organisations partenaires ont une démarche qui est bien alignée avec la mission de la SIDI.

Afin de mesurer les avancées économiques, sociales et environnementales de ses partenaires⁽¹⁾, la SIDI a mis en place une procédure de suivi basée sur une collecte annuelle des indicateurs clés de performance. Cette collecte est faite grâce au remplissage d'un outil développé en interne, et qui concentre des données financières, des données d'activité, ou encore des indicateurs sur la performance sociale et environnementale des partenaires⁽²⁾. En 2023, cet outil a été mis à jour pour s'adapter aux nouveaux objectifs de mission de la SIDI. Le remplissage de cet outil est appliqué à tous les partenaires actifs chaque année, permettant une analyse détaillée des performances des partenaires, mais également d'avoir une vision de l'évolution des différents indicateurs grâce à l'historique solide constitué.

Pour la première fois cette année, les données des partenaires de SOLUTI⁽³⁾ ont été également prises en compte, et l'historique a été modifié lorsque cela était possible avec l'ajout des données collectées par SOLUTI ces dernières années. SOLUTI n'ayant pas encore adopté l'outil utilisé par la SIDI pour sa collecte de données, certains indicateurs concernent uniquement les partenaires directs de la SIDI. L'intégration des process et outils de SIDI par SOLUTI est cependant en cours, et sera prête pour le prochain rapport PSE en 2024.

(1) Les partenaires de la SIDI sont les institutions financières ainsi que les entités agricoles ayant soit un encours en fin 2022, soit reçu des financements ou un accompagnement durant l'année

(2) OSB =outil suivi bilan

(3) SOLUTI est la filiale de la SIDI en Afrique de l'Est depuis son rachat en 2019. Avec des partenaires en Ouganda, Tanzanie, et au Kenya, SOLUTI renforce la présence de la SIDI dans cette région.



Carte des partenaires



13



10,8M€



93

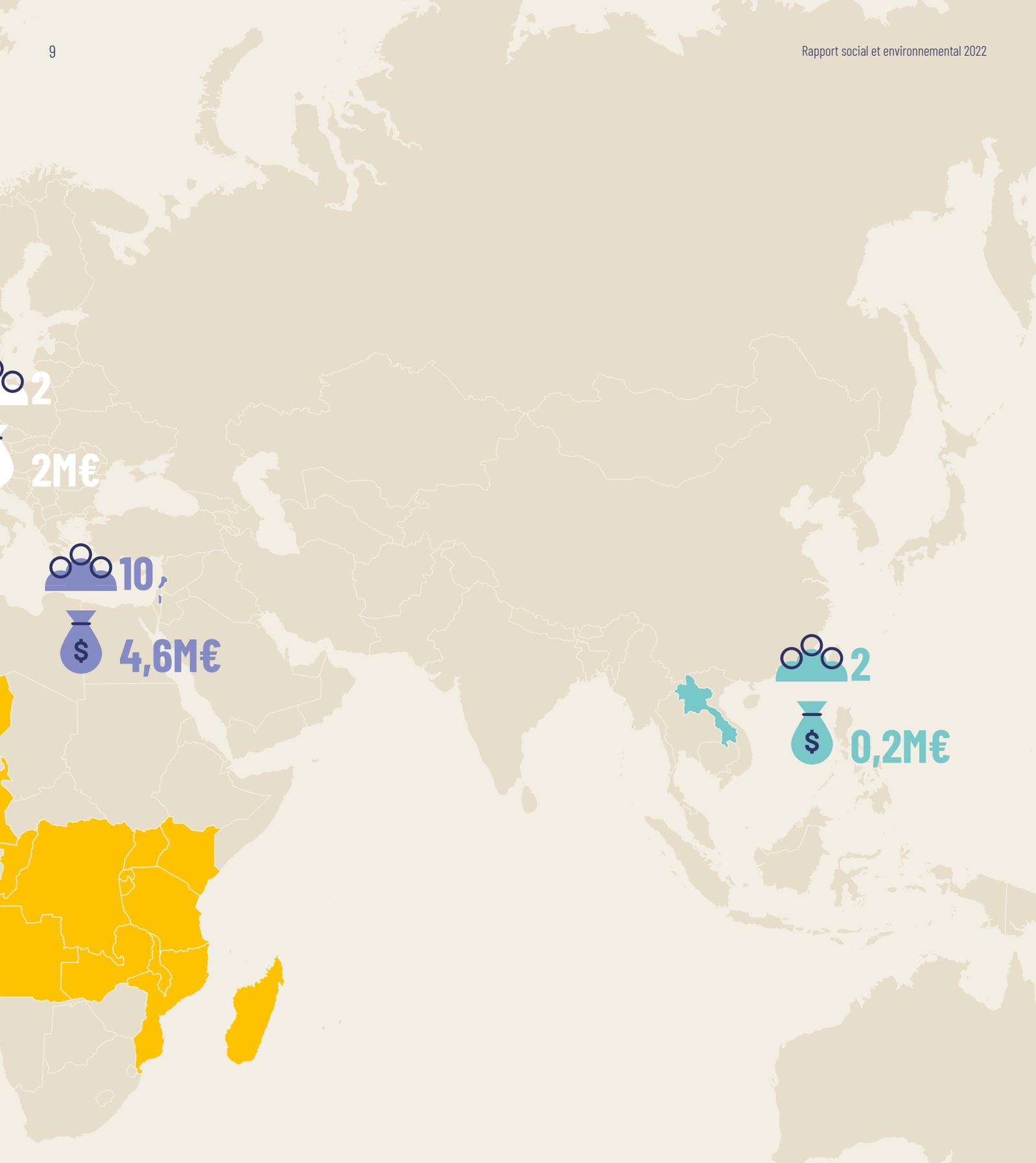


29M€



Nombre de partenaires

En cours fin 2022



Nombre de partenaires :
120 dont 83 institutions
financières,
35 entités agricoles
et 2 PME orientées climat

Nombre de pays : 35

Portefeuille total : 46,7M€

Nombre de bénéficiaires finaux :
9,7 millions

01.

Objectif transversal : maximiser l'additionnalité de la SIDI

Comme indiqué dans l'intitulé de sa mission sociale, la SIDI a une approche centrée sur les personnes les plus vulnérables. A ce titre et afin d'y parvenir, la SIDI souhaite approfondir son additionnalité, qui se caractérise par deux aspects principaux : un ciblage innovant et une offre de produits et services réfléchie. Premièrement, la SIDI cherche à intervenir là où les autres ne vont pas, c'est-à-dire auprès de partenaires souvent exclus des systèmes financiers classiques. La SIDI centre par exemple son action sur les pays les moins avancés ou encore les zones rurales, des zones particulièrement isolées et qui ont cependant un besoin de financement très important. La deuxième facette de l'additionnalité de la SIDI concerne son offre de produits et services, qui est adaptée aux besoins de chaque partenaire.



INTERVENIR LÀ OÙ LES AUTRES NE VONT PAS

Grâce à son capital patient et solidaire, la SIDI a la capacité d'intervenir là où d'autres investisseurs n'interviennent pas ou peu. Les acteurs financiers classiques considèrent bien souvent ces zones comme trop risquées pour y investir, tandis que les fonds d'investissement plus sociaux s'y intéressent, mais en font rarement leur cœur de cible. **Ainsi, la SIDI cible les zones où le besoin de financement est particulièrement important comme :**

1. Les pays fragiles⁽¹⁾

où la situation de fragilité, de conflit et de violence est un obstacle conséquent aux efforts déployés pour mettre fin à l'extrême pauvreté et au développement. Les taux de pauvreté ainsi que le niveau d'exclusion du système financier ont tendance à être plus élevés dans les pays fragiles. Par exemple, les données du Financial Access Survey (FAS)⁽²⁾ du FMI montrent qu'il y a environ huit succursales de banques commerciales pour 100 000 adultes dans les pays fragiles, contre 22 dans les pays non fragiles. La microfinance permet donc d'offrir des possibilités de crédit à ces populations en marge du système bancaire traditionnel.

86%

des partenaires sont situés dans des pays fragiles ou très fragiles.

Dans la région du Kivu en RDC, l'institution de microfinance Paidek continue de répondre aux besoins de financement de plus de 23 000 personnes, malgré la situation sécuritaire particulièrement difficile. Le Kivu est depuis plusieurs années le théâtre d'une crise humanitaire grave, à cause de laquelle des millions de personnes se voient forcées de

quitter leur logement et leur village. A travers son offre de crédits de groupe et sa présence dans des zones rurales, Paidek cible des populations particulièrement vulnérables et non-desservies par les institutions traditionnelles. La SIDI soutient cette institution depuis 2014, d'abord à travers FEFISOL, puis directement depuis 2020.



2. Les pays risqués⁽³⁾

en termes de perspectives économiques, financières et politiques (défaillance, non-paiement, corruption) car les partenaires situés dans ces pays rencontrent plus de difficultés pour trouver des financements étant donné le climat défavorable des affaires. Les garanties et taux d'intérêts demandés par les investisseurs pour accéder à un financement sont parfois trop élevés pour les entreprises.

78%

des partenaires de la SIDI sont situés dans des pays risqués, comme le Niger ou le Cameroun

La SIDI est présente au Niger depuis plus de 20 ans, et ce malgré le profil risque du pays particulièrement important. En effet, l'instabilité de l'économie, combinée avec le fort taux de pauvreté, la situation sécuritaire difficile et la corruption endémique rendent le pays moins attractif pour les investisseurs. Le secteur de la microfinance Nigérien traverse en ce moment une crise, notamment suite à la faillite de deux IMF majeures.

Dans ce contexte, le partenaire Acep Niger est l'une des seules IMF du pays qui continue de fonctionner, malgré des problèmes rencontrés ces dernières années ayant impacté ses fonds propres. La SIDI a ici une forte additionnalité puisque son offre de financement en capital permet de faire lever sur les autres financeurs en diminuant le risque d'investissement.



3. Les pays vulnérables aux changements climatiques⁽⁴⁾

et notamment aux événements météorologiques extrêmes tels que tempêtes, inondations, canicules, etc. Grâce aux financements et accompagnements de la SIDI, les partenaires peuvent renforcer leur résilience aux chocs exogènes. En outre, la microfinance peut être mobilisée dans la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles en réduisant la vulnérabilité financière des individus et des ménages. L'agriculture a également un rôle clé à jouer, étant à la fois responsable d'une grande partie des émissions de gaz à effet de serre, mais également un des secteurs qui souffre le plus des effets du changement climatique.

38%

des partenaires étaient situés dans des pays vulnérables ou très vulnérables au changement climatique, comme le Mozambique ou la Colombie

La SIDI est en partenariat avec **Cencoic**, une OP de la filière café située en Colombie, depuis 2013. La SIDI a financé l'OP pendant 6 saisons consécutives, et a récemment décaissé un prêt investissement pour financer la construction d'un espace de stockage afin de renforcer l'autonomie de Cencoic. L'OP a également pris part au programme d'accompagnement

TAPSA, grâce auquel elle a notamment établi des stratégies visant à diversifier ses cultures, dans le cadre de sa transition vers l'agroécologie. Cencoic subit en effet depuis quelques années les effets du changement climatique, avec un allongement de la saison des pluies qui empêche la floraison.



4. Les pays caractérisés par un faible niveau de développement humain⁽⁵⁾

En finançant et accompagnant des acteurs locaux, la SIDI cherche en effet à avoir un impact sur les conditions de vie des plus vulnérables, et notamment sur leurs revenus et leur accès aux services essentiels tels que l'éducation ou les services de santé.

68%

des partenaires de la SIDI étaient situés dans des pays à faible IDH, comme le Burkina Faso ou le Burundi



La SIDI travaille par exemple depuis 2021 avec **Bioprotect**, une PME agricole Burkinabe qui favorise l'essor de pratiques bio auprès de ses producteurs fournisseurs, et qui a des activités sur la filière du sésame, du maraichage, mais aussi sur la production d'intrants bio. Le pays traverse une situation difficile notamment à

cause de la détérioration de sa situation sécuritaire, qui a un impact profond sur les conditions de vie des populations. Face à ce contexte compliqué, Bioprotect continue de s'approvisionner auprès de petits producteurs se trouvant dans des zones affectées par la crise et de commercialiser leur production.

(1) Selon le Fragile States Index, créé par The Fund for Peace, et qui classe les pays selon leur risque de conflit ou même d'effondrement.

(2) FAS, FMI 2021

(3) Risque pays, Coface

(4) Selon le World Risk Index, créé par l'Université de Bochum en Allemagne, et qui évalue la vulnérabilité au changement climatique des pays en analysant leur exposition aux événements climatiques extrêmes, ainsi que leur capacité à y faire face

(5) L'IDH est un indice créé par le Programme des Nations Unies pour le Développement, et qui vise à évaluer le niveau de développement des pays à travers la qualité de vie de ses habitants (espérance de vie, PIB/habitant, niveau d'éducation)

5. Les zones rurales⁽¹⁾

Les zones rurales sont également des cibles privilégiées par la SIDI, un ciblage dû au fait que les populations vivant dans des milieux ruraux ont tendance à être particulièrement affectées par la pauvreté. Près de 79% des personnes pauvres dans le monde vivent dans des zones rurales, et en Afrique, la zone d'intervention privilégiée de la SIDI, cette proportion s'élève à 82%⁽²⁾. Ces zones sont aussi concernées par un accès limité aux services financiers formels. En Afrique par exemple, 62% des adultes ne possédant pas de compte dans une institution bancaire sont des habitants de zones rurales⁽¹⁾.

66%

des partenaires ciblent les zones rurales, ce qui représentait

64%

des montants décaissés de l'année 2022⁽³⁾



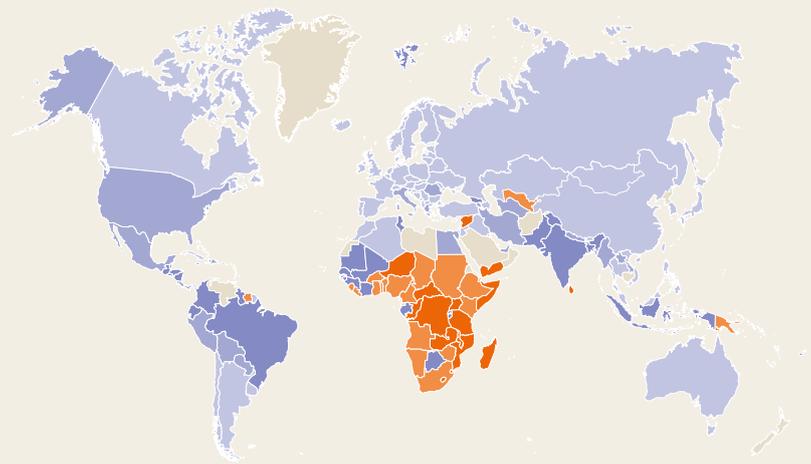
6. Focus sur l'Afrique Subsaharienne

L'Afrique subsaharienne est un terrain stratégique dans le cadre de l'objectif transversal d'additionnalité de la SIDI. L'Afrique subsaharienne reste en effet la région la plus pauvre du monde, comme on peut le voir dans la carte ci contre.

En 2019, elle concentrait 60 % des pauvres de la planète vivant sous le seuil de pauvreté de 2,15 dollars, et 35 % de sa population vivait dans une situation d'extrême pauvreté. Malgré ces niveaux élevés de pauvreté et de vulnérabilité, l'Afrique subsaharienne reste largement sous-desservie par les investisseurs sociaux. En 2022, seulement 11 % de l'encours total des fonds d'impact étaient consacrés à l'Afrique subsaharienne, selon le rapport 2022 du PAIF.

62%

du portefeuille de la SIDI est investi en Afrique subsaharienne au 31/12/2022



TAUX DE PAUVRETÉ (%)⁽⁴⁾

● <1,0

● 3,1-15

● >40

● 1,0-3,0

● 15,1-40

● Pas de données

La SIDI était parmi les 3 premiers investisseurs pour **52%** de ses partenaires

Enfin la SIDI cible en particulier les organisations rencontrant des difficultés d'accès aux financements du fait par exemple de leur taille, de leur secteur d'activité ou encore de la maturité de leurs opérations. Les financements de la SIDI permettent à ces partenaires de se développer et de gagner en stabilité.

UNE OFFRE ADAPTÉE AUX BESOINS DES PARTENAIRES

Les partenaires de la SIDI ont des besoins variés en termes de financements. Face à une telle diversité, la SIDI adapte son offre selon la taille, le domaine d'activité ou encore la maturité de ses partenaires. Comme on peut le voir sur le tableau à la droite de la page, en comparaison avec d'autres investisseurs, la SIDI décaisse des montants inférieurs, ce qui lui permet de financer de plus petites structures ainsi que celles qui ont le plus besoin de financements pour se développer. On note par exemple que 70% des IMF partenaires de la SIDI sont des IMF de Tier⁽⁵⁾ 2 et 3, ce qui signifie que ce sont des petites structures dont les actifs ne dépassent pas les 50 millions d'euros.

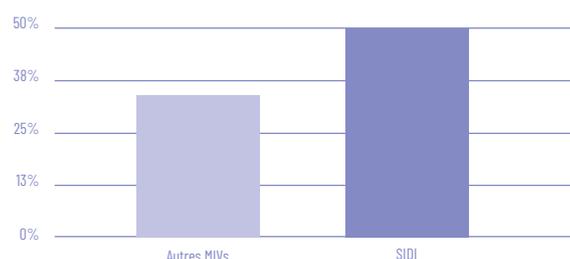
- En 2022, la SIDI a dédié seulement 15% de son portefeuille microfinance à des institutions de Tier 1, c'est-à-dire à des structures déjà plus grandes et solides. À titre de comparaison, cette proportion s'élevait à 58% chez les autres véhicules d'investissement en microfinance.

Pour des partenaires historiques qui ont des perspectives de croissance forte, la SIDI mobilise des leviers additionnels comme FEFISOL II qui lui permettent de répondre aux besoins des partenaires tout en diversifiant son risque.

	Décaissements moyens (prêts et participations)	Décaissements moyens chez les autres investisseurs ⁽⁶⁾
Institutions de Microfinance	404 451 €	1,8 millions d'€ (PAIF rapport 2020)
Entités agricoles	437 363 €	916 530 € (CSAF 2021)

De plus, grâce à ses investissements en fonds propres importants, la SIDI soutient ses partenaires sur le long terme, en partageant les risques que ces derniers prennent et en participant à la vie de ces organisations.

- La SIDI favorise l'investissement en capital : 50% de son portefeuille est investi en prise de participation⁽⁷⁾.



PART DU PORTEFEUILLE INVESTI EN PRISE DE PARTICIPATION EN 2022



(1) Global Findex 2021

(2) FAO, 2020

(3) Périmètre utilisé : SIDI + SOLUTI + FEFISOL II

(4) World Bank, Poverty and Inequality Platform, 2019

(5) Les IMF peuvent être classés dans différents "tier", selon la taille de leurs actifs : celles dont les actifs se situent en dessous des 5M€ sont des IMF de Tier 3, celles avec des actifs entre 5M€ et 50M€ sont des IMF de Tier 2, tandis que celles dont les actifs dépassent les 50M€ sont des IMF de Tier 1.

(6) Périmètre utilisé : SIDI + SOLUTI + FEFISOL II

(7) Périmètre utilisé : partenaires directs SIDI

La SIDI est un investisseur patient, qui cherche à accompagner ses partenaires dans l'atteinte de leur stabilité économique, ainsi que de leurs objectifs sociaux et environnementaux. Elle a ainsi su former avec certains partenaires, et notamment ceux pour lesquels elle est rentrée au capital, des relations solides qui durent depuis plus de 20 ans. **La durée moyenne des partenariats en prise de participation s'élève ainsi à 12 ans.**

En ce qui concerne le financement sous forme de prêts, là encore la SIDI s'adapte aux besoins de ses partenaires, mais aussi aux exigences de marché. Par exemple, elle fournit des prêts de campagne aux entités agricoles qui en ont besoin pour financer leurs opérations au moment de la production. **Ainsi, la durée moyenne des prêts s'élève à 13,3 mois pour les entités agricoles, et à 3,5 ans pour les IMF.**

02.

Premier objectif de mission : lutter contre les inégalités économiques

Le premier objectif de mission que s'est fixée la SIDI est la lutte contre les inégalités économiques. Cette lutte passe dans un premier temps par le soutien et le renforcement d'acteurs économiques locaux. En finançant et en accompagnant des structures locales peu desservies par les banques traditionnelles, et parfois affaiblies par un contexte local difficile, la SIDI cherche en effet à les solidifier et à stabiliser leur activité, voire à les aider à générer de la croissance.

Dans un second temps, la SIDI cherche à développer l'activité économique des bénéficiaires de ses partenaires. Cela peut se faire à travers le partenariat avec des IMF finançant majoritairement des activités génératrices de revenus, ou encore avec des entités agricoles qui garantissent des revenus stables à leurs producteurs. Cette importance donnée au développement de l'activité économique des populations est basée sur deux idées. La première est que la stabilisation ou même la croissance de l'activité agricole, commerçante ou encore artisanale est clé pour garantir une amélioration des conditions de vie qui va durer sur le long terme. La seconde est qu'en aidant les populations à développer leur activité, les IMF et entités agricoles partenaires de la SIDI participent également au renforcement du tissu économique local, et contribuent ainsi à la croissance économique des régions visées.

La SIDI contribue ainsi directement aux objectifs de développement durable huit et dix, à savoir contribuer au travail décent et à la croissance économique ; ainsi qu'à la réduction des inégalités.



CONTRIBUER AU RENFORCEMENT ÉCONOMIQUE DES PARTENAIRES

Le renforcement d'acteurs économiques locaux peut être illustré et mesuré par divers indicateurs liés à la performance économique et financière des partenaires.

Institutions financières : consolider la performance économique des partenaires

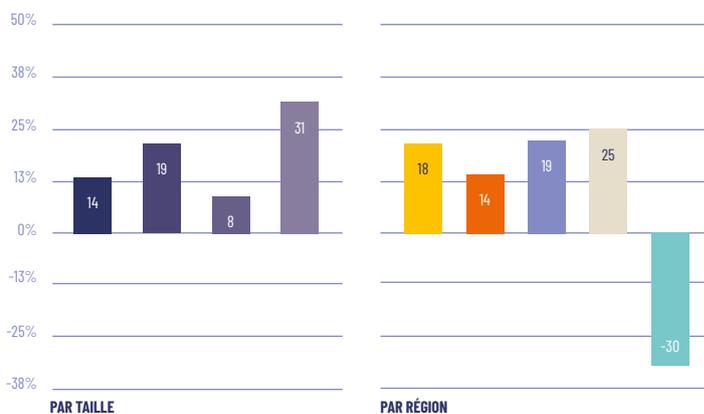
- La décomposition du portefeuille d'institutions financières de la SIDI rend visible la forte concentration des partenaires en Afrique Subsaharienne et la forte représentation des « petites IMF », soit Tier 2 et 3.

	Afrique Sub-Saharienne	Amérique Latine et Caraïbes	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Europe de l'Est	Asie du Sud-Est
Banques	2	1	0	0	0
IMF Tier 1	9	3	3	2	0
IMF Tier 2	24	1	3	0	1
IMF Tier 3	19	1	0	0	0
Mutuelle de solidarité	4	1	0	0	0
APEX	4	2	1	0	1
Réseau	1	0	0	0	0

La SIDI accompagne et finance des institutions financières locales au service de l'inclusion financière des populations vulnérables et exclues des systèmes financiers traditionnels. En accordant des financements adaptés, la SIDI contribue au renforcement de ces institutions qui disposent ainsi de ressources adaptées à leurs besoins et à leur croissance. Ce renforcement peut s'illustrer par l'évolution de plusieurs indicateurs, qui va être analysée dans cette partie. Ces indicateurs sont le volume et la croissance du portefeuille, l'autosuffisance opérationnelle (OSS), et le portefeuille à risque.

Les institutions financières soutenues par la SIDI se décomposent en quatre catégories en fonction de la taille de leurs actifs.

En moyenne, elles ont toutes connu une croissance positive de leur encours de portefeuille en 2022 et ce sont les plus petites (IMF Tier 3) qui tirent leur épingle du jeu avec des taux de croissance particulièrement élevés, notamment les deux petites IMF du réseau MLF (+88% pour MLF Malawi et +92% pour MLF Zambie) qui connaissent un développement très rapide. On rappelle que seulement 58% de la population au Malawi et 45% en Zambie ont accès à des institutions de financement formelles. Par ailleurs, la demande de financement est particulièrement forte en milieu rural, de surcroît pour des femmes, ce qui correspond au ciblage de ces deux IMF. On précise également que sur l'échantillon, seules huit institutions financières connaissent une croissance négative, souvent liée à un contexte local compliqué (Niger, Kenya...). On note globalement que les taux de croissance sont plus ralentis en Amérique latine, mais l'échantillon SIDI est également plus réduit sur cette géographie, il est donc difficile de tirer des conclusions claires.



CROISSANCE MOYENNE DU PORTEFEUILLE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

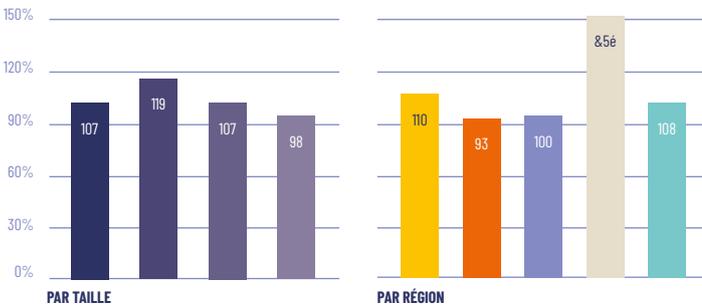


- Banques
- IMF Tier 1
- IMF Tier 2
- IMF Tier 3

- Afrique Subsaharienne
- Amérique Latine & Caraïbes
- Moyen-Orient & Afrique du Nord
- Europe de l'Est
- Asie du Sud Est

La SIDI souhaite soutenir des institutions financières en consolidation en vue de leur autonomisation opérationnelle et suit à ce titre leur viabilité. En moyenne les plus petites IMF (Tier 3) semblent à ce titre plus fragiles et moins rentables, ce qui peut être lié à une variété de facteurs (pas encore atteint une taille critique, ciblage rural entraînant des charges opérationnelles élevées, crédit moyen plus faible...). L'analyse géographique permet de faire ressortir que les institutions financières partenaires de la SIDI en Amérique Latine ont des problèmes de rentabilité⁽¹⁾. Cela est lié pour certaines à une reprise post covid toujours difficile et on note par ailleurs la difficulté du contexte bolivien qui pèse sur les charges des IMF.

En moyenne néanmoins pour l'ensemble du portefeuille SIDI, on note une bonne reprise de la rentabilité post crise sanitaire : d'une moyenne négative en 2020, celle-ci retrouve un bon niveau à fin 2022. Néanmoins encore une fois, en Amérique latine la situation s'est, à l'inverse, plutôt dégradée ces trois dernières années.



OSS MOYEN(2)

Illustrant une bonne récupération après la crise sanitaire, la qualité du portefeuille à risque des institutions financières partenaires de la SIDI s'est également légèrement améliorée (de 7,6% à 7,4% en moyenne) sauf en Afrique subsaharienne où la moyenne passe à 9% à fin 2022, en raison de la dégradation importante du PAR de petites IMF en consolidation ou qui font face à une crise. On observe en Amérique Latine une amélioration du PAR30 moyen, notamment grâce à une bonne performance de l'institution de refinancement Sicsa, dont les efforts de recouvrement et d'assainissement du portefeuille ont porté leurs fruits après des années particulièrement difficiles. Les plus grosses IMF (Tier 1 et banques) ont connu une amélioration progressive de la qualité de leur portefeuille.

(1) Cette moyenne prend en compte Fortalecer, si on enlève l'APEX, la moyenne s'élève à 98%.

(2) Ratio qui permet de qualifier l'autosuffisance opérationnelle des institutions financières, soit leur capacité à couvrir leurs charges opérationnelles grâce à leurs produits d'exploitation.

(3) Portefeuille à risque 30 jours : soit l'intégralité des créances en retard de plus de trente jours sur l'encours brut de portefeuille. Ici l'indicateur est présenté sans les prêts restructurés.

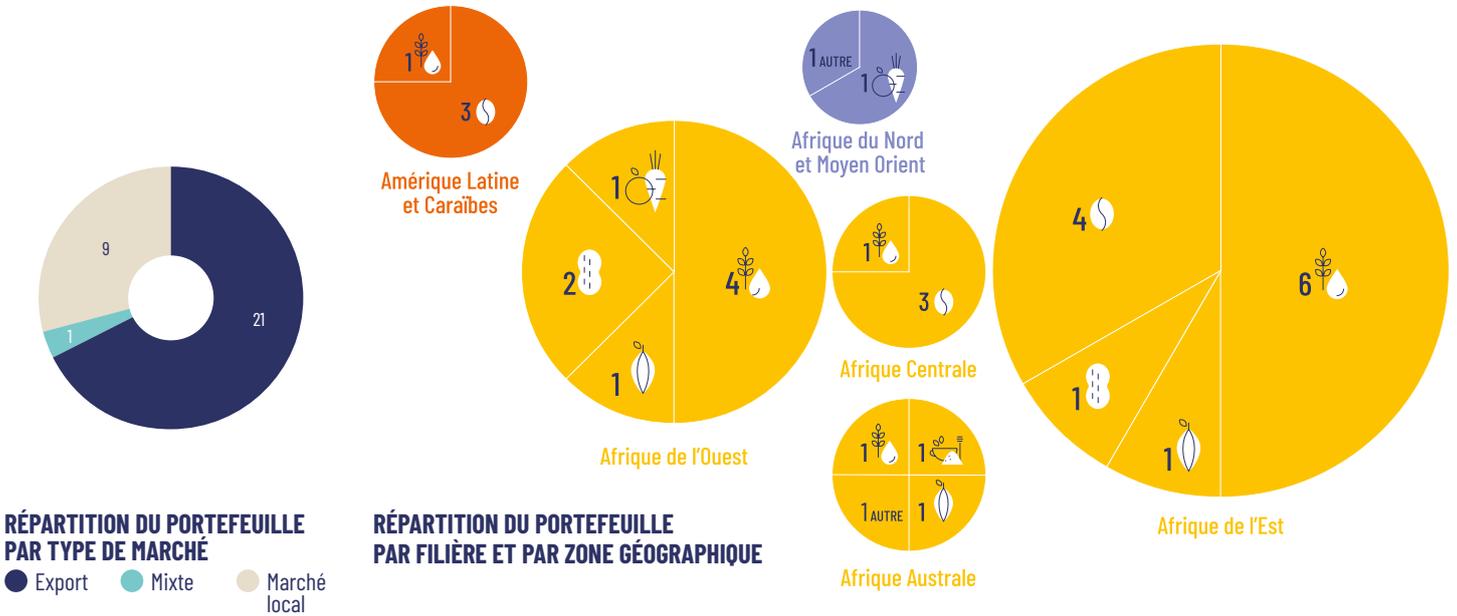


PAR30 MOYEN(3) EN 2021 ET 2022

■ Globalement, les institutions financières du portefeuille de la SIDI connaissent une croissance de leurs activités, bien que celle-ci soit moindre en Amérique latine en raison de contextes nationaux et locaux compliqués. En dépit d'une rentabilité moindre (mais en amélioration), ce sont les plus petites IMF du portefeuille de la SIDI qui montrent une croissance plus rapide que les autres. S'il est difficile d'attribuer ces évolutions à l'accompagnement et au financement de la SIDI, on constate qu'elles s'inscrivent bien dans l'objectif de renforcement économique des partenaires que la SIDI s'est fixé.

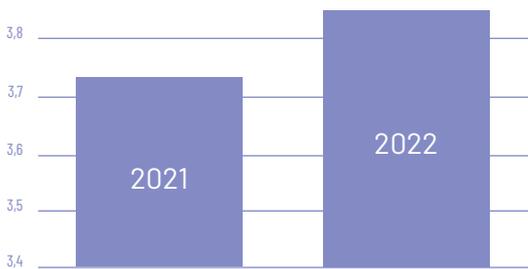
Chaînes de valeur agricoles : accompagner le développement de leur activité commerciale

Le portefeuille de la SIDI est plutôt varié en termes de chaînes de valeur et de positionnement de marché. On note néanmoins une forte représentation de la filière café et une montée en puissance de la filières céréales/oléagineux (notamment soja et sésame).



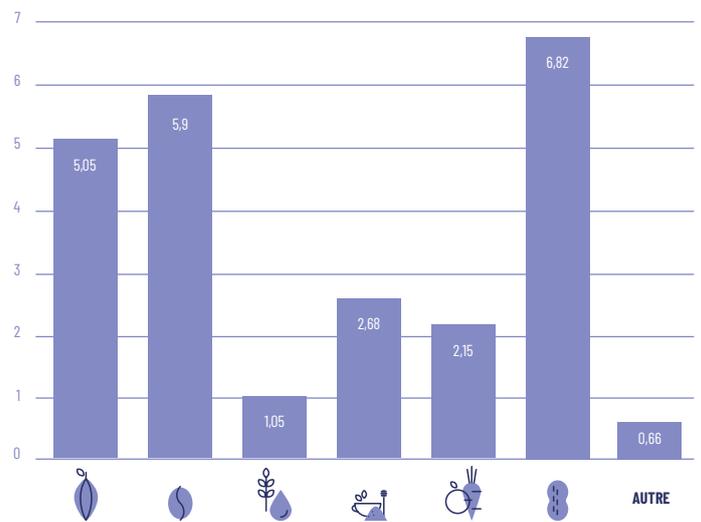
Les services financiers et techniques proposés par la SIDI aux entités agricoles partenaires leur permettent de se renforcer et de développer leur activité. Il n'est pas aisé d'associer directement l'évolution des entités agricoles avec les financements et accompagnements SIDI. On peut néanmoins constater les évolutions suivantes :

En moyenne, le chiffre d'affaires des entités agricoles partenaires de la SIDI a cru de 12% entre 2021 et 2022, croissance alignée avec celle de l'année précédente :



ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN (M€)

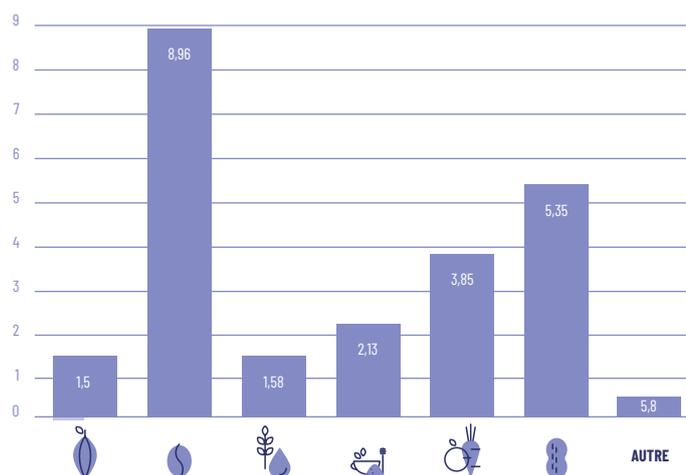
- Ce sont les entités agricoles positionnées sur des marchés à l'export qui ont le plus gros chiffre d'affaires et la croissance la plus rapide.
- Malgré les difficultés de rentabilité de la filière café, la quasi-totalité des entités agricoles de cette filière connaît une croissance du chiffre d'affaires, on verra plus bas que c'est la valeur ajoutée qui a été plutôt affectée par un marché instable en 2022.
- Huit entités agricoles connaissent une baisse de leur chiffre d'affaires. Ce sont des structures qui ont rencontré des difficultés en 2022 (crise institutionnelle, problème de trésorerie, marché défavorable...).



CHIFFRE D'AFFAIRE MOYEN PAR FILIÈRE (M€)

La solidité de ces entreprises peut également s'évaluer par la taille de leur bilan.

- À périmètre constant, le total bilan moyen des entreprises agricoles accompagnées et financées par la SIDI a bien augmenté (+15% en moyenne à fin 2022).
- Si l'on compare les entités agricoles par filière, on constate un grand écart entre les différentes filières et la filière café, expliqué par la taille très conséquente des partenaires ACPCU et Norandino (deux des plus grosses entreprises du portefeuille SIDI) qui gonfle beaucoup la moyenne.
- En moyenne, sans surprise, les entités agricoles positionnées sur le marché local ont une taille bien inférieure à celles positionnées sur un marché à l'export.



BILAN MOYEN PAR FILIÈRE (M€)

Enfin, la contribution des partenaires du secteur agricole à l'objectif de mission sur le renforcement économique, passe également par l'évaluation de leur valeur ajoutée⁽¹⁾. Cet indicateur permet de mesurer la richesse qui est générée par le cœur d'activité des entités agricoles avec lesquelles travaille la SIDI.

L'analyse comparative de cet indicateur permet de constater que :

- La moyenne de l'indicateur valeur ajoutée/chiffre d'affaires s'élève à 15%, en légère baisse par rapport à l'année précédente, notamment en raison des faibles performances de la filière café, qui pâtit de l'instabilité du marché. On note à ce titre une progression ralentie du chiffre d'affaires des entités de la filière café. On verra néanmoins que cette évolution sectorielle a plutôt profité aux producteurs qui ont bénéficié d'un prix d'achat moyen plus élevé.
- Les entités agricoles qui démontrent la valeur ajoutée/CA la plus élevée sont celles qui font de la transformation en produits prêts à la consommation, notamment Forest Fruits.

► Les entités agricoles partenaires de la SIDI ont continué de croître en 2022, avec des ventes en augmentation pour la quasi-totalité des partenaires. La valeur ajoutée des entités agricoles financées a quant à elle quelque peu baissé par rapport à l'année précédente, une évolution liée notamment aux difficultés de la filière café.



(1) Chiffre d'affaires – coûts production (hors personnel). Afin de neutraliser l'effet taille, la VA est divisée par le CA.

CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Institutions financières : favoriser le financement d'activités génératrices de revenu, dont l'agriculture

À fin 2022, en moyenne les institutions partenaires de la SIDI dédient 81% de leur portefeuille aux activités génératrices de revenus telles que l'agriculture, le commerce ou encore l'artisanat.

En moyenne, les institutions financières partenaires de la SIDI dédient 21% de leur portefeuille à l'agriculture (en très légère hausse ces dernières années). Six d'entre elles dédient plus de 50% de leur portefeuille au financement de l'agriculture, toutes en Afrique Subsaharienne et principalement des Tier 3. En cumulé, ce sont 537.6M EUR qui sont dédiés à l'agriculture via les institutions financières partenaires de la SIDI. Il faut préciser que ces financements sont souvent dédiés à des filières agricoles locales contribuant à l'autosuffisance alimentaire des zones et pays concernés.

- En vue de financer l'économie locale, dans un objectif de renforcement économique des bénéficiaires et des partenaires, la SIDI s'attache à financer et accompagner des partenaires impliqués dans le financement d'activités génératrices de revenu, dont l'agriculture. Les résultats de ses partenaires témoignent de la bonne atteinte de cet objectif.



Chaines de valeur agricole : soutenir la transformation et la création de valeur ajoutée locale

Comme on l'a vu précédemment, la valeur ajoutée des entités agricoles partenaires de la SIDI est plus importante pour les entreprises qui ont une activité de transformation.

On note que 82% des entités agricoles partenaires de la SIDI ont une activité de transformation. La valeur ajoutée conférée par cette caractéristique diffère néanmoins grandement en fonction de l'activité. On distingue ainsi :

- La transformation en produit « semi fini », type café : la plupart des entités agricoles vont jusqu'au stade du café vert mais la torréfaction n'est que très rarement réalisée par ces entreprises ; la VA/CA⁽¹⁾ est en moyenne autour de 4.6%, avec des gros écarts entre coopératives ;
- La transformation en produits prêts à la consommation, type : miel (Forest Fruits), épices et produits de conso (FTTL) dont la VA/CA est en général > 30%.



Une autre façon de contribuer à renforcer les économies locales consiste à financer des entités agricoles impliquées sur des filières vivrières, ou pour le marché local, ce qui contribue également à un objectif d'autosuffisance alimentaire des régions d'activité.

À ce titre neuf des trente-deux EA de SIDI/Soluti commercialisent des produits à destination du marché local.

On précise que ce chiffre est en augmentation par rapport à l'année dernière grâce à la consolidation des données du portefeuille de Soluti (apportant trois nouvelles EA marché local). Soluti semble particulièrement bien outillée pour identifier puis financer des EA de ce type. On précise que ces EA sont actives sur des filières assez diversifiées : maïs, riz, sorgho...

Enfin, la création de valeur ajoutée locale passe également par le financement d'entreprises locales, portées par des équipes mais aussi des capitaux locaux. À ce titre, seules quatre entités agricoles du portefeuille de la SIDI ne sont pas détenues par une majorité d'actionnaires locaux. Ces quatre entreprises génèrent néanmoins une importante valeur ajoutée sociale et environnementale : certifiées, leurs pratiques sont respectueuses de l'environnement, et leurs prix aux producteurs plus rémunérateurs.

CONTRIBUER À LA CRÉATION ET À LA PÉRENNISATION D'EMPLOIS

Via ses partenaires, la SIDI contribue à soutenir l'emploi de 26 515 salarié/es, dont 47% sont des femmes. De plus, en raison de la saisonnalité de l'activité des partenaires du champ agricole, ces emplois permanents sont complétés par plus de 6 000 employés temporaires. Cela représente une hausse importante par rapport à l'année précédente (+50%) en raison de la consolidation des données Soluti.

Au-delà de la quantité d'emplois soutenus, il faut aussi s'attarder à la qualité de l'emploi. Une des façons de l'évaluer est l'offre d'avantages sociaux aux employés, à ce titre, **86% des institutions financières partenaires de la SIDI offrait ce type d'avantages et 76% des entités agricoles.**

Enfin, 97% des institutions financières (et 100% des institutions de microfinance) emploient une équipe de direction/management à majorité locale. C'est également le cas pour 25 entités agricoles (sur 27), illustrant l'importance qui est donné à cet aspect au sein de la politique de ciblage SIDI.



Étude d'impact 60 Decibels – Kafo Jiginew, Mali

La SIDI a participé cette année à l'Indice de Microfinance 2023 de 60 Decibels. L'indice de Microfinance est une initiative innovante en matière d'inclusion financière, qui a été lancée par l'entreprise de mesure d'impact 60 Decibels en 2022. Elle vise à fournir des données de résultats ("outcome") de qualité et comparables pour l'industrie de la microfinance, entièrement basées sur des enquêtes auprès des clients. Cette année, la SIDI a choisi d'étudier les résultats de deux de ses partenaires, Kafo Jiginew au Mali et Fondo de Desarrollo Local au Nicaragua.

Comment fonctionne ce type d'études d'impact ?

Les études d'impact de 60 Decibels sont basées uniquement sur les retours des clients eux-mêmes. Une fois l'IMF engagée, l'équipe de 60decibels va sélectionner un échantillon de 275 clients représentatif de tous les bénéficiaires de l'institution. Des agents de 60Decibels se déplacent ensuite sur le terrain ou bien font des interviews au téléphone, afin de récolter les retours des clients sur un certain nombre de questions. Le questionnaire utilisé est le même pour toutes les IMF présentes dans l'indice, afin que les résultats soient comparables. L'étude est basée sur 6 dimensions : l'accès au financement, l'impact sur l'entreprise, l'impact sur les conditions de vie, la protection des clients, la résilience et l'autonomie.

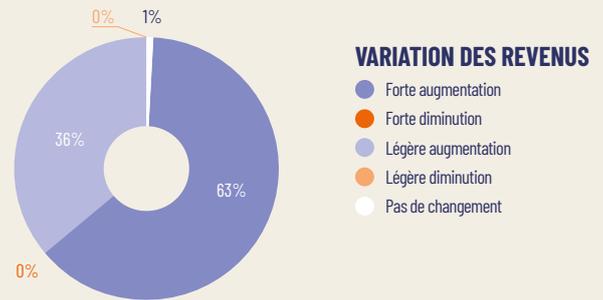
Quels résultats ?

Ici, ce sont les résultats de l'étude de Kafo Jiginew qui sont présentés, avec un focus sur la dimension liée à l'impact de l'institution sur le développement des entreprises des clients et sur l'emploi.

La dimension liée à l'entrepreneuriat est l'une des dimensions où Kafo se distingue le plus, avec des résultats bien supérieurs au benchmark.

« Grâce à Kafo, mon commerce de vêtements me rapporte des bénéfices qui m'ont permis d'ouvrir une boutique de vente de produits divers, j'ai également pu acheter un congélateur pour la vente de boissons gazeuses et de jus de fruits et grâce à ces activités, ma famille se porte bien. »

« Mon chiffre d'affaires a augmenté grâce aux bénéfices que je régénère ce qui me permet d'investir dans d'autres activités comme le commerce de divers produits et ainsi ma condition de vie et celle de ma famille se sont nettement améliorées. »



63%

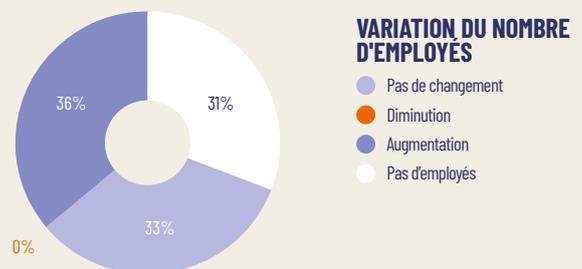
des répondants à la question « Les revenus que vous gagnez grâce à votre entreprise ont-ils évolué grâce aux services de Kafo ? », ont noté une forte augmentation de leurs revenus.

Benchmark : 23%

Kafo fait partie des 20% des institutions les plus performantes sur cette question.

54%

des clients ont mentionné à la question « En quoi est-ce votre qualité de vie a-t-elle augmenté grâce à Kafo ? » avoir pu consolider ou faire grandir leur entreprise ou activité agricole, générant ainsi plus de profits leur permettant de répondre aux besoins de leur famille ,



36%

des répondants ont commencé à employer plus de personnes grâce au prêt octroyé par Kafo.

Benchmark : 23%

Kafo fait partie des 20% des institutions les plus performantes sur cette question.

Avec le financement de Kafo, le nombre de personnes employées par les 279 clients interrogés est passé

de 100 à 152

Kafo est arrivé 4ème

sur les 35 institutions d'Afrique Sub-Saharienne ayant participé à l'Index. L'institution se place en effet dans les 7 institutions les plus performantes pour la quasi-totalité des dimensions de l'étude.



Engagée depuis de nombreuses années dans le suivi et l'amélioration de sa performance sociale et environnementale et de celle de ses partenaires, la SIDI s'attache désormais également à évaluer l'impact de son activité sur les bénéficiaires finaux. La mesure de l'impact est un défi bien plus complexe, et la SIDI teste en ce sens plusieurs modèles innovants pour y répondre, tel que l'indice de microfinance, basé sur la perception des bénéficiaires.

03.

Deuxième objectif de mission : lutter contre la pauvreté

Ces dernières décennies, la pauvreté à travers le monde a diminué : le taux d'extrême pauvreté, c'est-à-dire la proportion de personnes vivant avec moins de 2.15\$ par jour, est passé de 36% à 10% en 30 ans⁽¹⁾. Cependant, l'éradication de la pauvreté dans le monde, objectif de développement durable, est encore loin d'être atteinte. D'autant plus qu'en 2022, la Banque Mondiale a estimé que près de 95 millions de personnes avaient sombré dans l'extrême pauvreté, à cause de la pandémie de Covid-19 et de la crise qui s'est ensuivie, et des pressions inflationnistes grandissantes, exacerbées par la guerre en Ukraine. De plus, la pauvreté est un concept multidimensionnel, qui au-delà de l'approche monétaire, prend en compte l'accès à l'éducation, à l'eau potable, à l'électricité ou encore au financement. Enfin, derrière ces statistiques globales de pauvreté se cachent des inégalités qui ne font qu'augmenter. Certaines personnes sont plus susceptibles d'être dans une situation de pauvreté telles que les femmes, les personnes habitant dans des milieux ruraux ou encore les jeunes.

Par son activité auprès des personnes les plus vulnérables dans les pays les plus touchés par la pauvreté, la SIDI cherche à participer à la lutte contre la pauvreté dans le monde, et ainsi à l'atteinte de l'ODD 1.

Pour ce faire, la SIDI a une approche qui est à la fois quantitative et qualitative. Quantitative par sa portée, car la SIDI essaie d'augmenter chaque année le nombre de bénéficiaires finaux touchés, et qualitative par la qualité des services offerts, car les personnes ciblées par l'action de la SIDI sont les populations les plus vulnérables, et ont donc des besoins très spécifiques.

(1) Oxfam



ATTEINDRE UN GRAND NOMBRE DE PERSONNES VULNÉRABLES

Institutions financières : accroître le nombre de bénéficiaires finaux

En 2022, les institutions de microfinance partenaires de la SIDI servaient au total plus de 3,4 millions d'emprunteurs actifs, un chiffre en augmentation de 11% par rapport à l'année dernière.

On observe en effet depuis 2021 une reprise de l'activité des IMF, qui avait été fortement ralentie par la pandémie de Covid-19. Chez certaines institutions, cette augmentation est liée non seulement à la reprise de l'activité, mais également à une stratégie de développement.

Pour MLF Zambie et MLF Malawi par exemple, deux IMF créées par la Fondation Microloan au Royaume Uni, l'augmentation importante de leur nombre d'emprunteurs actifs (de 46% et 39% respectivement) a notamment été due à l'adoption d'une nouvelle méthodologie de crédits de groupes, qui leur permet de toucher beaucoup plus de clients. Pour rappel, le crédit de groupe est un type de prêt qui s'adresse majoritairement aux populations les plus pauvres. Aucune garantie financière n'est demandée, les emprunteurs du groupe s'accordent entre eux pour rembourser le prêt.

En plus des produits de crédit, certaines IMF partenaires de la SIDI proposent également des services d'épargne à leurs clients. L'épargne est un service très important pour les populations pauvres, car elle leur permet de se protéger contre d'éventuels chocs, de planifier des dépenses plus importantes sur le long terme, ou encore d'investir dans leurs entreprises.

En 2022, le nombre d'épargnants actifs servis par les IMF partenaires de la SIDI était de 5,5 millions.

Au total, le nombre de clients actifs servis par les institutions de microfinance partenaires de la SIDI s'est élevé à 9,2 millions. La portée a ainsi augmenté de 6% entre 2021 et 2022, avec des différences selon les régions.

3,4M
emprunteurs
actifs

5,5M
épargnants
emprunteurs
actifs

9,2M
bénéficiaires
finaux,
+6% par rapport
à 2021



ÉVOLUTION DU NOMBRE MOYEN DE CLIENTS PAR INSTITUTION SELON LA ZONE GÉOGRAPHIQUE ENTRE 2021 ET 2022

La région où le nombre de clients moyen est le plus élevé est l'Afrique Sub-Saharienne, bien que cela soit tiré vers le haut par la présence dans l'échantillon de la banque Centenary Bank en Ouganda, partenaire historique de la SIDI d'une envergure devenue très importante. Si on retire ce partenaire de l'échantillon, on arrive à une moyenne de 101 000 clients actifs. L'Afrique Sub-Saharienne est aussi la région où le taux de croissance du nombre de clients a été le plus fort en 2022, avec une croissance de 6% en moyenne par institution. La baisse que l'on observe dans le graphe ci-dessus est principalement due à l'effet d'une très légère diminution du nombre de clients de Centenary Bank, qui impacte fortement la moyenne à cause de sa taille conséquente.

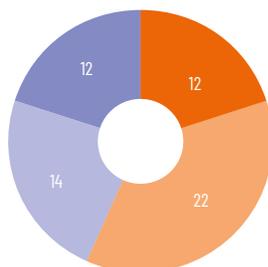


- Afrique Subsaharienne
- Amérique Latine & Caraïbes
- Moyen-Orient & Afrique du Nord
- Europe de l'Est
- Asie du Sud Est



La seule région ayant connu une baisse de son nombre d'emprunteurs (-5% en moyenne) est l'Afrique du Nord-Moyen Orient.

Le prêt moyen décaissé par les IMF partenaires de la SIDI s'élevait en 2022 à 1 309€, en légère augmentation mais toujours inférieur au montant moyen décaissé par les institutions de microfinance financées par les autres véhicules d'investissement en microfinance⁽¹⁾ qui atteint lui les 1 779€. Cela prouve encore une fois que les partenaires de la SIDI ont tendance à cibler les populations les plus pauvres, dont les capacités d'emprunt sont plus limitées. Les prêts moyens peuvent se diviser selon les catégories suivantes :



(1) Les statistiques sur les autres véhicules d'investissement en microfinance sont tirées du rapport PAIF, un rapport annuel publié par Tameo. Ce rapport se base sur les résultats d'une enquête avec les fonds d'investissement tels que la SIDI, qui sont concentrés sur les pays en développement et qui ont une approche tournée vers l'impact. La SIDI participe chaque année à cette enquête en répondant au questionnaire de Tameo.

RÉPARTITION DES IMF SELON LEUR PRÊT MOYEN

- Inférieur à 300€
- Entre 300€ et 1000€
- Entre 1000€ et 2000€
- Supérieur à 2000€

Des institutions qui ciblent les plus vulnérables

Quatre institutions partenaires de la SIDI ont ainsi un prêt moyen inférieur à 100 euros. Ce sont des institutions situées dans des pays particulièrement affectés par la pauvreté, et qui ont une mission sociale forte et un ciblage orienté vers les plus vulnérables, notamment les femmes et les ruraux. Certaines vont jusqu'à proposer des prêts de 10 euros. Leurs taux d'intérêts sont souvent légèrement plus élevés que la moyenne, ce qui peut s'expliquer par les faibles montants décaissés et par des coûts opérationnels élevés liés au ciblage rural. C'est le cas de Vahatra, une institution de microfinance à Madagascar, l'un des pays les plus pauvres du monde avec 80% de la population vivant avec moins de 2,15\$ par jour selon la Banque Mondiale. L'institution se donne pour principal objectif l'amélioration durable des conditions de vie des familles les plus pauvres, en favorisant leur autonomie. Elle a donc un ciblage très spécifique, puisqu'elle cherche à atteindre des ménages dont le revenu est inférieur à 2USD/jour et qui répondent à un certain nombre de critères socio-économiques bien établis. L'institution a donc une politique stricte de ciblage, et elle plafonne également les montants de ses crédits à des niveaux relativement faibles. En 2022, son prêt moyen était de 92,5 EUR, ce qui est bien inférieur au PIB/habitant du pays (454 euros en 2022). Son additionnalité par rapport à ses concurrents réside donc principalement dans son ciblage, car la plupart des foyers ciblés par l'IMF ne seraient pas éligibles à des prêts venant d'autres institutions. De plus, Vahatra ne demande pas de garantie matérielle à ses clients, et leur offre des services non financiers tels que l'aide à la scolarisation des enfants ou encore l'offre d'une mutuelle de santé.



Chaînes de valeur agricoles : s'approvisionner auprès de plus de petits producteurs

Le financement de l'agriculture est à la fois un défi de taille et un levier nécessaire à la lutte contre la pauvreté en milieu rural, qui est disproportionnelle par rapport aux milieux urbains. En effet, près de 79% des pauvres dans le monde résident en milieu rural. Le défi est d'autant plus important en Afrique Sub-Saharienne, qui est la région avec la plus haute concentration de personnes dont les revenus dépendent de l'agriculture.

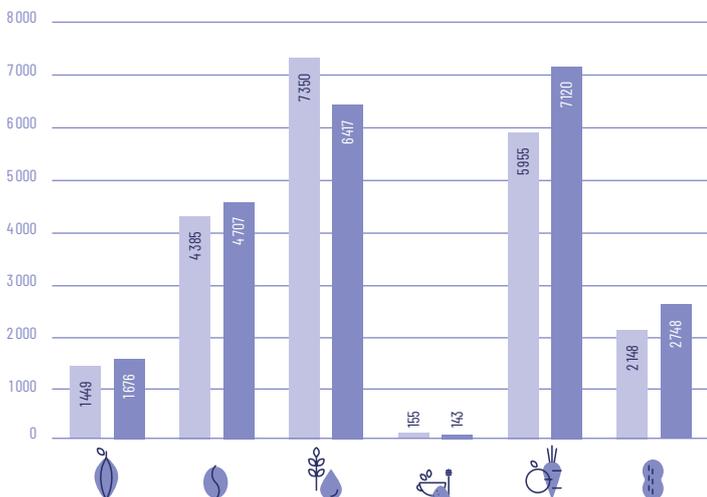
A fin décembre 2022, les coopératives et PME agricoles partenaires de la SIDI avaient un nombre total de bénéficiaires de 133 819.

133 819
petits producteurs
soutenus

+16%
par rapport à 2021
en moyenne

Ce nombre correspond au nombre total de petits producteurs issus de l'agriculture familiale ayant approvisionné les entités agricoles partenaires de la SIDI en 2022. Cette donnée est en forte augmentation (+16%) par rapport à l'année dernière, notamment grâce à l'entrée dans le portefeuille de SOLUTI de Numa Feeds Limited, une PME de transformation agricole dans la filière des céréales (millet, riz, soja...), qui s'approvisionne auprès de plus de 15 000 producteurs. Sans prendre en compte ce nouveau partenaire, le nombre de producteurs fournisseurs a augmenté de 2% au total. En moyenne, on observe une augmentation de la portée de 16% par organisation.

Le graphique ci-dessous représente l'évolution du nombre moyen de producteurs fournisseurs selon la filière concernée. Celui-ci est en augmentation pour toutes les filières, mise à part celle des céréales, impactée par une baisse du nombre de producteurs chez Viim Baore, une coopérative qui transforme et commercialise principalement du sorgho et du maïs au Burkina Faso. Cette coopérative est la plus importante dans l'échantillon en termes de nombre de producteurs mais elle a été affectée l'année dernière par une situation sécuritaire difficile, puisqu'elle opère principalement dans des régions particulièrement affectées par le terrorisme.



NOMBRE MOYEN DE PRODUCTEURS FOURNISSEURS SELON LA FILIÈRE EN 2021 ET EN 2022

L'augmentation la plus significative est celle que l'on observe sur la filière noix, avec une croissance moyenne de la portée de 19%, tirée notamment par une forte hausse chez Gebana Burkina Faso (22%). Cette PME transforme et commercialise des noix de cajou ainsi que des mangues séchées, et a vu son nombre de producteurs fournisseurs augmenter ces dernières années pour atteindre 3865. Cette augmentation s'est faite dans le but de préparer un accroissement des volumes pour une nouvelle usine, et de toucher des zones plus reculées où les producteurs ont peu de bonnes opportunités pour atteindre le marché. De plus, l'entreprise a mis en place différentes pratiques pour développer et maintenir des relations fortes avec ses fournisseurs, telles que la fourniture d'avances et de primes dépendant de la qualité de la production, la possibilité de se faire payer en mobile money, ou encore l'offre de formations, par exemple sur les bonnes pratiques bio ou l'agroforesterie.





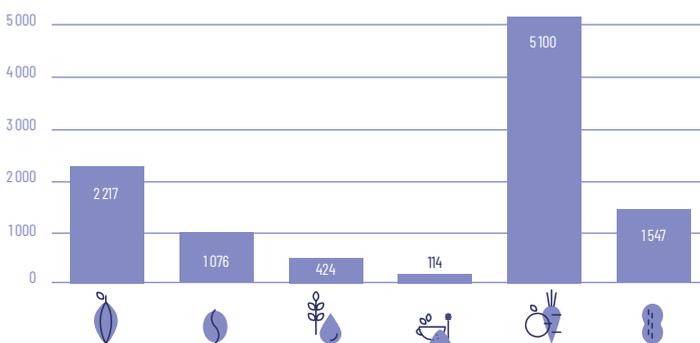
Une autre augmentation importante concerne celle chez Forest Fruits en Zambie, la seule entreprise dans le portefeuille SIDI dans la filière du miel. Après une année 2021 marquée par la sécheresse ayant impacté fortement la production des apiculteurs, ceux-ci ont su relancer leur activité en 2022, augmentant ainsi le nombre de producteurs fournisseurs de Forest Fruits de 20%.

La SIDI veille également à cibler des organisations qui assurent un prix d'achat intéressant à leurs producteurs, dans le but de les aider à sortir de la pauvreté. **En moyenne, les entités agricoles partenaires de la SIDI paient 1 434€ par producteur pour leurs matières premières.**

Le montant moyen d'achat par producteur varie beaucoup selon la filière des entités agricoles. Comme on peut le voir dans le graphique ci-dessous, les 2 filières dans lesquelles le montant d'achat est le plus important sont la filière maraîchage et la filière cacao.

La filière café est celle qui a vu son montant d'achat aux producteurs augmenter le plus en 2022 (+59% en moyenne). La hausse des cours du café observée pendant la première moitié de l'année 2022 a en effet propulsé les prix d'achat de cette matière première vers le haut. On observe notamment une hausse très importante du montant moyen d'achat chez Cencoic, causée en partie par cette hausse des prix sur les marchés internationaux, mais aussi par le modèle de gestion des coopératives qui est particulier en Amérique Latine, privilégiant les membres à la viabilité économique.

A l'opposé du spectre on retrouve les coopératives et PME de la filière maraîchage/fruits, dont le montant moyen d'achat aux producteurs a baissé en moyenne de 22% en 2022. Ceci est dû uniquement à une activité très limitée de la part de Beni Ghreb, une PME exportatrice de dattes en Tunisie, qui a fait face à un problème de financement en 2022, ce qui lui a empêché d'acheter les volumes prévus.



MONTANT MOYEN D'ACHAT AUX PRODUCTEURS SELON LA FILIÈRE

► En augmentant le nombre de personnes servies chaque année, et en leur fournissant des financements adaptés à leurs besoins, les partenaires de la SIDI sont bien en ligne avec l'objectif de mission numéro 2 de la SIDI. En effet, en touchant de plus en plus de personnes au fil du temps, que ce soit par l'accès au financement ou l'accès au marché, la SIDI contribue à la réduction de la pauvreté sur une plus grande échelle chaque année.



RENFORCER LE FINANCEMENT ET ACCOMPAGNEMENT EN MILIEU RURAL

Le taux d'extrême pauvreté dans les zones rurales est plus de 3 fois supérieur à celui des zones urbaines. Ceci est encore plus le cas en Afrique Sub-Saharienne, la zone où la SIDI intervient le plus. En effet, en Afrique, si seulement 21% des citadins sont pauvres, plus de 64% des ruraux le sont, et ils sont en plus affectés par un manque d'accès aux services basiques tels que l'eau potable, l'électricité, l'éducation etc...⁽¹⁾

Ceci justifie le sous-objectif que la SIDI s'est fixé dans le cadre de son objectif de lutte contre la pauvreté, qui consiste à financer en priorité des partenaires dont le ciblage est majoritairement rural, afin d'améliorer le bien-être des populations rurales, et de limiter l'exode vers les villes.

Institutions financières

En moyenne, en 2022, les institutions financières partenaires de la SIDI avaient 50% de ruraux dans leurs bénéficiaires finaux.

Le nombre total de clients situés dans des zones rurales a atteint près de 3 millions, contre 2,8 millions en 2021.

Plus de la moitié des IMF partenaires de la SIDI avaient un ciblage majoritairement rural en 2022, c'est-à-dire qu'au moins 50% de leurs bénéficiaires étaient des personnes vivant en milieu rural.

Certains partenaires initialement concentrés sur les villes souhaitent étendre leur activité de plus en plus dans les milieux ruraux, conscients du besoin de financement particulièrement élevé qui existe dans ces zones. C'est le cas d'Assilassime, une IMF Togolaise à la mission sociale très forte, qui a ouvert ces dernières années deux agences dans les zones rurales du pays, et qui souhaite ouvrir son portefeuille sur l'agriculture. La part des clients d'Assilassime en milieu rural a ainsi augmenté de 2% en 2021 à 15% en 2022.

Si l'on compare la part de ruraux dans les différentes institutions partenaires de la SIDI, on peut remarquer certaines tendances :

- Au niveau géographique, bien que la différence soit minime, la région où la part moyenne de ruraux parmi les bénéficiaires est la plus élevée reste l'Afrique subsaharienne (52% en moyenne)
- En termes de taille d'institution, la différence est plus marquée.

Les IMF de plus petite taille (Tier 3) sont celles avec le plus de clients ruraux : 69% en moyenne, face à 42% pour les IMF de Tier 1 et 26% pour les banques. Le sous-objectif de se concentrer sur les milieux ruraux est donc cohérent avec l'un des facteurs d'additionnalité de la SIDI, qui est de financer des structures particulièrement petites.

On considère que par leur activité, les OP et PME agricoles partenaires de la SIDI ont un ciblage 100% rural.

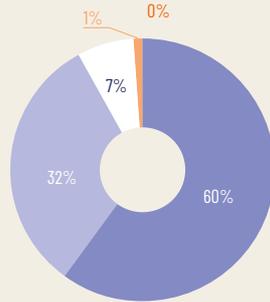


Étude d'impact 60 Decibels – Fondo de Desarrollo Local, Nicaragua

Quels résultats ?

Les résultats présentés ici sont ceux de l'étude sur FDL au Nicaragua, et sont concentrés sur l'amélioration de la qualité des conditions de vie des clients interrogés.

Comment leur qualité de vie a-t-elle changé ?



CHANGEMENT DE QUALITÉ DE VIE

- Forte amélioration
- Légère amélioration
- Pas de changement
- Légère dégradation
- Forte dégradation

60%
des clients déclarent avoir perçu une forte amélioration de leur qualité de vie depuis l'obtention du financement.

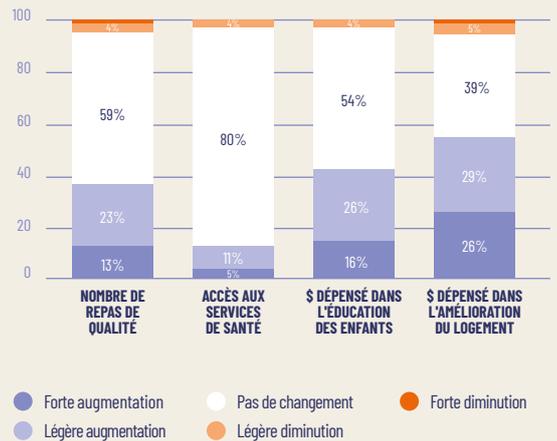
Benchmark : 23%

FDL fait partie des 20% des institutions les plus performantes sur cette question.

« Lorsque j'en ai eu besoin, ils m'ont accordé un prêt pour rénover la maison et le magasin. Maintenant, j'ai une cheminée et je peux cuisiner sans fumée. Cela a amélioré ma santé et je ne dérange pas les voisins. J'ai construit un mur, ma maison est en sécurité et le magasin est plus beau.

Pour la moitié des répondants, leur qualité de vie a beaucoup augmenté car le prêt leur a permis d'acheter/de construire une maison, ou bien de faire les rénovations nécessaires. Pour 29% d'entre eux, le prêt leur a permis de développer leur activité ou leur entreprise. Enfin, 9% d'entre eux disent être plus aptes à faire face aux problèmes quotidiens et à améliorer leur confort de vie grâce au financement de FDL.

Le graphique ci-dessus montre les changements les plus importants perçus par les clients et qui seraient imputables au financement de FDL. L'éducation des enfants et les chantiers d'amélioration du logement sont les deux dimensions pour lesquelles l'amélioration semble avoir été la plus marquée.



FDL arrive 5ème sur les 22 IMF d'Amérique Latine ayant participé à l'index, et semble un avoir particulièrement marqué sur la qualité de vie à la maison, ainsi que sur la résilience de ses clients.



CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE GENRE

Institutions financières : favoriser l'inclusion financière féminine

Les femmes sont une population particulièrement vulnérable. Fournir aux femmes un accès au financement est une étape clé dans leur autonomisation, car cela revient à leur donner un pouvoir d'agir et de prendre des décisions en ce qui concerne leur propre vie. Or, dans de nombreux pays, les femmes continuent d'être négligées par les banques traditionnelles : près d'une femme sur trois dans le monde est exclue du système financier formel. La probabilité qu'une femme dispose d'un compte courant est de 7% inférieure à celle d'un homme en moyenne, et de 28% chez les ménages plus pauvres⁽¹⁾.

Dans ce contexte, la microfinance s'est imposée comme un véritable levier d'émancipation pour les femmes, qui se tournent de plus en plus vers le micro-crédit pour subvenir à leurs besoins et accéder à l'entrepreneuriat.

Dans ce cadre, la SIDI cherche à favoriser les institutions qui ciblent en majorité les femmes. **En 2022, en moyenne, les femmes représentaient 52% des clients des institutions financières partenaires de la SIDI.** Cette proportion est en légère augmentation depuis 2 ans. A titre de comparaison, chez les autres MIVs, cette proportion s'élevait à 64% en 2021.

Encore une fois, la comparaison régionale ne permet pas forcément de dégager des tendances tant la différence est limitée. En termes de taille, ce sont les partenaires IMF de taille moyenne (Tier 2) qui comptent le plus de femmes dans leurs clients (56% en moyenne).

La présence des femmes au sein des bénéficiaires des institutions financières est importante, mais ce n'est pas le seul critère suivi par la SIDI pour évaluer sa contribution à la réduction des inégalités de genre.

En effet, la SIDI cherche également à promouvoir des institutions dirigées par des femmes, ou des institutions où les femmes sont bien présentes dans la main d'œuvre. La promotion de l'entrepreneuriat féminin est non seulement un moyen nécessaire pour atteindre l'émancipation des femmes et l'égalité des genres, mais est aussi un levier clé du développement économique des pays ciblés par la SIDI.

Ainsi, en 2022, en moyenne, 45% des employés des IMF partenaires de la SIDI étaient des femmes, une part en légère augmentation par rapport à 2021, bien que celle-ci soit surtout due à l'ajout des données des partenaires SOLUTI, où les femmes sont en moyenne bien incluses dans la main d'œuvre. A périmètre égal, la part des employés femmes est restée stable. De plus, 27% des membres du CA étaient des femmes, et celles-ci représentaient 28% des équipes dirigeantes des institutions. Ces données ont également légèrement progressé par rapport à l'année dernière, notamment grâce à des bonnes performances de Sipem à Madagascar et du Fonds Coopératif au Laos.

Bien que l'échantillon soit plus limité (7 institutions), la zone MENA semble être la plus avancée en termes d'inclusion des femmes dans le portefeuille de la SIDI, avec 59% de femmes en moyenne dans les employés, 45% dans les équipes dirigeantes, et 32% au CA.



(1) CGAP, 2017

(2) FAO, 2023

(3) Le Monde, 2022

(4) UN Women

(5) The Guardian, 2023

(56) Fonds International de Développement Agricole, 2022



Chaînes de valeur agricoles : contribuer au renforcement de l'accès au marché des femmes

Dans le cadre de son objectif de lutte contre la pauvreté et de son ciblage des populations vulnérables, la SIDI cherche à promouvoir l'égalité de genre dans le secteur agricole. Celui-ci demeure en effet particulièrement discriminatoire pour les femmes, bien qu'elles s'y intègrent de plus en plus. En effet, les femmes représentent 43% de la main d'œuvre agricole des pays en développement, et sont même en majorité dans certains pays⁽²⁾. Cependant, elles doivent faire face à un nombre significatif d'obstacles et de défis afin de réussir dans ce secteur :

- Manque de propriété foncière : les femmes représentent moins de 15% des propriétaires fonciers.⁽³⁾
- Accès limité à la finance : 65% des femmes vivant dans des milieux ruraux sont non-bancarisées - Manque de temps : les femmes font au moins 2,5 fois plus de travail non rémunéré que les hommes (travaux ménagers et soins).⁽⁴⁾
- Manque de formation : les femmes agricultrices reçoivent seulement 5% des services de conseil agricole.⁽⁵⁾

En conséquence de toutes ces lacunes, la productivité des femmes est moindre que celles des hommes en agriculture.⁽⁶⁾ Ainsi, en finançant des organisations de producteurs dirigées par des femmes ou se fournissant auprès de femmes agricultrices, la SIDI peut contribuer à la réduction de cet écart, et ainsi non seulement à l'autonomisation des femmes bénéficiaires, mais aussi au développement du secteur agricole dans les pays ciblés.

À fin décembre 2022, les femmes représentaient en moyenne 32% des bénéficiaires des OP et PME agricoles partenaires de la SIDI. Cette proportion est basse par rapport à celle que l'on observe chez les IMF, mais elle est similaire à la réalité des organisations financées par les membres du CSAF. Les femmes représentaient en effet 31% des producteurs fournisseurs de ces organisations en 2021.

De plus, certaines entités agricoles partenaires de la SIDI mettent en place des services spécifiquement dédiés aux femmes pour les aider à s'intégrer d'avantage aux chaînes de valeur dans lesquelles elles travaillent. C'est le cas de Kopakama, une coopérative de café au Rwanda, qui a mis en place un certain nombre d'actions dédiées aux femmes. Historiquement, la coopérative avait toujours promu l'émancipation des femmes, et en particulier l'intégration des mères célibataires veuves et femmes dont le mari était en prison pour actes de génocide. Aujourd'hui, la coopérative distribue des primes qui rémunèrent les femmes, et trois plantations ont été achetées et dédiées entièrement à des productrices dans le but de créer un espace d'échange. Kopakama leur apporte par ailleurs un soutien en abondant une caisse communautaire avec une partie des bénéfices de leur activité.

- ▶ **La présence des partenaires de la SIDI dans les zones rurales et auprès des femmes augmente d'année en année, démontrant une réelle volonté de servir les populations les plus susceptibles d'être affectées par la pauvreté. Encore une fois, le suivi de ces indicateurs clés témoigne bien du progrès vers l'atteinte de l'objectif de mission de la SIDI sur la lutte contre la pauvreté. Il faut cependant noter que la SIDI intervient beaucoup dans des pays où les sociétés sont conservatrices, et où la séparation des rôles selon les genres est rigide. La promotion de l'accès au financement et au marché pour les femmes est un premier pas vers leur émancipation, mais ne suffira pas à renverser ces normes complètement.**

Le 2X Challenge

Qu'est ce que le 2X Challenge ?

Le 2X Challenge est une initiative lancée par les institutions de financement du développement des pays du G7 en 2018, dans le but d'améliorer l'accès au financement des entreprises démontrant un certain engagement pour l'égalité de genre. L'objectif initial était de mobiliser 3 milliards de dollars pour investir dans des entreprises détenues ou dirigées par des femmes, ou bien dans des entreprises qui soutiennent la participation économique des femmes dans les pays en développement. En 2021, une nouvelle cible a été fixée, plus ambitieuse que la première, à 15 milliards de dollars.

L'objectif a-t-il été atteint ?

La cible initiale de 15 milliards de dollars a été atteinte et dépassée, puisque l'investissement total depuis le début de l'initiative s'élève à 27,7 milliards de dollars, investis dans plus de 400 entreprises dans les pays en développement.

Quel lien avec la SIDI ?

Pour définir quels investissements étaient éligibles au 2X Challenge, les IFD⁽¹⁾ s'étaient inspirées des dernières recherches disponibles sur le sujet. Elles avaient ainsi établi 5 critères, avec pour chaque critère des indicateurs et des certains seuils à atteindre pour qu'un investissement puisse être qualifié au 2X Challenge. Ces critères d'éligibilité ont depuis inspiré un grand nombre d'autres institutions, et se sont imposés comme un langage commun pour les investisseurs du monde entier. Ceux-ci se réfèrent maintenant au 2X Challenge pour évaluer la contribution de leurs investissements à la réduction des inégalités femmes-hommes. Dans ce cadre, un travail a été fait à la SIDI pour déterminer la part du portefeuille dédiée à des entreprises éligibles au 2X Challenge.

Quels résultats ?⁽²⁾

À fin décembre 2022, 91% des institutions financières partenaires de la SIDI étaient éligibles au 2X Challenge

À fin décembre 2022, 86% des entités agricoles partenaires de la SIDI étaient éligibles au 2X Challenge

61%
respectaient le critère Leadership : femmes bien représentées dans l'équipe dirigeante et à la gouvernance

70%
respectaient le critère Leadership : femmes bien représentées dans l'équipe dirigeante et à la gouvernance

70%
respectaient le critère Emploi : femmes bien représentées dans l'équipe en général

37%
respectaient le critère Emploi : femmes bien représentées dans l'équipe en général

54%
respectaient le critère Consommation : des entreprises dont les services/produits s'adressent en majorité aux femmes

37%
respectaient le critère Consommation : des entreprises dont les services/produits s'adressent en majorité aux femmes

Dans le cadre du nouveau plan stratégique, une politique genre est en train d'être élaborée à la SIDI pour aller encore plus loin dans l'intégration de cette thématique à ses opérations sur le terrain. Le respect des critères du 2X Challenge est une première étape pour intégrer cette thématique dans la stratégie d'investissement de la SIDI, mais l'objectif est d'aller plus loin, en se servant notamment de l'offre d'accompagnement de la SIDI.



(1) Les institutions de financement du développement sont des institutions nationales et internationales qui accordent des prêts, des subventions et autres investissements pour des projets et des activités liés au développement partout dans le monde.

(2) Les calculs ont été faits sur la base de seulement 3 des critères du 2X Challenge sur les 5 existants, car la SIDI ne collecte pas encore les indicateurs nécessaires pour évaluer les deux derniers critères. Il est à noter que pour être considéré comme éligible au 2X challenge, il suffit de respecter au moins un critère du 2X challenge.

ENCOURAGER AUPRÈS DES PARTENAIRES LA DIVERSITÉ DE LEUR OFFRE DE PRODUITS ET SERVICES

Institutions financières

Enfin, le dernier facteur observé pour évaluer la contribution des partenaires à la réduction de la pauvreté est la qualité et la diversité de l'offre de produits et services proposés. Pour les institutions de microfinance, la provision de services complémentaires tels que l'éducation financière ou l'assurance santé est importante pour répondre aux besoins des populations vulnérables.

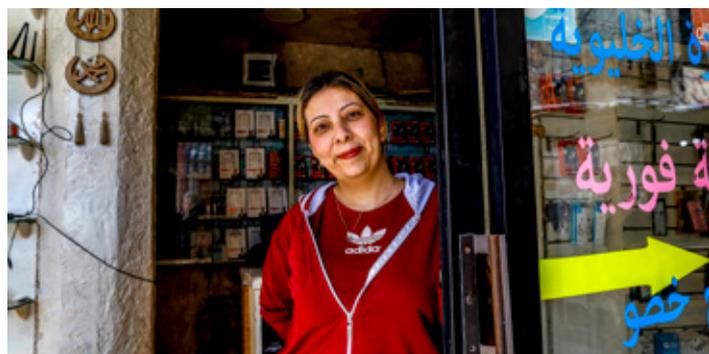
À fin 2022, 85% des IMF partenaires de la SIDI proposaient à leurs clients des services non financiers additionnels, en complément de leur offre de crédit et d'épargne.

Par exemple, l'IMF marocaine Attadamoune propose à ses clients une variété de services non financiers :

- Elle les appuie dans la commercialisation de leurs produits et services.
- Elle les aide à s'insérer dans des projets de développement socio-économiques en partenariat avec des bailleurs de fonds nationaux et internationaux sur diverses thématiques.
- Elle organise des programmes de formation pour les femmes et les jeunes.
- Elle propose à tous ses clients en général un accompagnement personnalisé.

Certaines IMF proposent également à leurs clients une assurance santé, ce qui leur fournit une protection supplémentaire. C'est le cas d'Impro, en Bolivie, qui couvre depuis 2018 100% des frais médicaux et d'hospitalisation de ses clients, et de leurs familles.

Enfin, **34% des IMF partenaires de la SIDI disposent d'un outil leur permettant d'analyser et suivre le niveau de pauvreté de leurs clients.** Dans beaucoup de cas, il s'agit de l'Indice de Probabilité de Pauvreté (PPI), mais les IMF développent parfois leur propre outil interne. Vahatra par exemple, à Madagascar, a développé « la photo de famille », un outil lui permettant de cibler certaines familles selon des données économiques, sociales, sanitaires et culturelles. La photo de famille est un outil de diagnostic multidimensionnel de la pauvreté, qui s'appuie sur 21 critères socio-économiques, avec un système de point allant de 1 à 4 pour chaque critère. Cet outil prend en compte les revenus du client, mais aussi son niveau d'éducation, l'état de son logement ou encore son accès à l'eau et à l'assainissement.



Chaînes de valeur agricoles

La plupart des entités agricoles partenaires de la SIDI ont un rôle de commercialisation des produits que leur fournissent les petits producteurs. Certaines ont également une activité de transformation des matières premières, pour augmenter la valeur ajoutée des produits commercialisés. Mais la SIDI cherche également à cibler des organisations qui ont une relation proche avec leurs producteurs, et qui leur fournissent des services additionnels, tels que des formations aux techniques agricoles, ou encore des services d'éducation. Ce type de services peut permettre aux petits producteurs d'accroître leurs compétences dans tel ou tel domaine, et sur le long terme d'augmenter leurs revenus. **Ainsi, 85% des entités agricoles partenaires de la SIDI offrent des services non agricoles à leurs membres.**



Par exemple, la coopérative de café Ougandaise ACPCU propose une diversité de services non-agricoles à ses producteurs fournisseurs :

- Des formations destinées aux producteurs et aux managers. (pratiques agricoles, gestion d'entreprises, certifications etc.).
- Des intrants ainsi que équipements nécessaires à la production.
- L'accès à une clinique médicale.
- La fourniture d'une bourse d'études pour les enfants des producteurs les plus pauvres.
- La prise en charges des frais sociaux (enterrements).
- Durant la pandémie du Covid-19, des aides financières additionnelles.

Parmi les autres services qu'il est possible de proposer, on note par exemple la fourniture d'avances aux producteurs ou encore d'intrants.

Ainsi, à fin 2022, 60% des OP et PME agricoles partenaires de la SIDI proposaient des avances aux producteurs, et 70% des entités agricoles partenaires de la SIDI leur fournissaient des intrants.

Il s'agissait d'intrants bio pour 68% d'entre elles, et d'intrants mixtes pour 26% d'entre elles.

► Parce que l'accès au financement ou au marché seul n'est pas suffisant pour sortir des personnes de la pauvreté, les institutions partenaires de la SIDI complètent de plus en plus leur offre par des services additionnels. Les formations, le conseil, la provision d'assurance ou d'aides financières additionnelles sont tous des leviers pour accompagner les personnes vulnérables dans leur activité et ainsi garantir un effet positif sur le long terme.

04.

Troisième objectif de mission : lutter contre le changement climatique

C'est dans un contexte d'urgence climatique que la SIDI s'est fixé comme troisième objectif de mission de lutter contre le réchauffement climatique via la contribution à l'atténuation du changement climatique ainsi que l'adaptation à ce dernier. Cet objectif se traduit par la promotion de la conservation des ressources naturelles, la promotion de modèles innovants adaptés aux problématiques du climat ainsi que la contribution à la résilience climatique des populations des pays en voie de développement. En effet, selon les climatologues, le changement climatique affectera plus sévèrement les régions tropicales et semi-tropicales (y compris donc les pays d'intervention de la SIDI) ainsi que les populations les plus pauvres.

La SIDI cherche ainsi à contribuer aux ODD 13 et 15, à savoir à l'adoption de mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, et à la protection des écosystèmes terrestres.



LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES: ADOPTER DES PRATIQUES ÉCO- RESPONSABLES ET PROPOSER DES PRODUITS DE PRÊT ADAPTÉS AUX ENJEUX CLIMATIQUES

Traditionnellement, les institutions de microfinance recherchent la stabilité financière, tout en incluant la performance sociale afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté. Aujourd'hui, le secteur intègre également la question environnementale dans la mesure du succès des institutions. Cette question a notamment été intégrée à SPI5, l'outil de référence en matière d'évaluation de la PSE pour le secteur de la microfinance. L'inclusion financière favorisée par la microfinance permet de contribuer à la résilience individuelle et collective, entre autres face aux effets néfastes du changement climatique et à soutenir la transition vers des économies décarbonées. Aussi, en contribuant à l'amélioration des conditions des vies des bénéficiaires et en leur permettant de développer des activités génératrices de revenu, la microfinance contribue à renforcer la résilience des populations aux chocs exogènes. Par ailleurs, afin de contribuer à l'atténuation/adaptation au changement climatique, les institutions de microfinance mettent progressivement en œuvre des pratiques plus durables, comme par exemple, la prise en compte des externalités environnementales comme critères de décision d'investissement. Les leviers d'action des partenaires de la SIDI⁽¹⁾ quant à cet objectif se situent au niveau de leurs offres ainsi que de leurs pratiques.

Les offres

Selon une étude de la Banque interaméricaine de développement (BID) et le Centre européen de recherche en microfinance (CERMI), la microfinance revêt de nombreux avantages grâce au financement d'activités « vertes » comme l'agriculture biologique ou encore la gestion et le recyclage des déchets. Elle permet l'augmentation du rendement, la baisse de la vulnérabilité et la valorisation des chaînes de valeur.

Il existe une diversité de type de prêts verts, comme ceux pour l'accès à l'énergie solaire, à l'eau et l'assainissement, pour les rénovations énergétique des logements, pour l'agriculture et l'élevage ou encore pour l'écotourisme.

Le pourcentage de partenaires offrant des prêts verts est passé de 35% en 2021 à 45% en 2022.

En plus des prêts verts, certaines institutions proposent des assurances visant à se prémunir des risques climatiques. Dans le portefeuille de la SIDI, l'offre d'assurance contre les risques climatiques est encore peu proposée par les institutions financières. En effet, en 2022, seules trois IMF en proposaient parmi tous les partenaires la SIDI du secteur de la microfinance.

En parallèle des offres de crédits verts ou d'assurances environnementales, des activités de sensibilisation sur cette thématique sont aussi organisées par certaines institutions. Il s'agit d'informer les bénéficiaires sur les risques liés aux changements climatiques ainsi que sur l'interdépendance entre la qualité de l'environnement et la qualité de vie des populations.

En 2022, 26% des institutions financières partenaires de la SIDI ont organisé des activités de sensibilisation aux questions environnementales à l'intention de leurs clients.

Certains partenaires commencent également à formuler des stratégies spécifiques visant à guider leur action en ce qui concerne les enjeux environnementaux. C'est le cas d'Attadamoune au Maroc, qui a validé récemment une stratégie axée sur 4 principaux enjeux, s'accompagnant chacun de produits ou services spécifiques :

- Réduction et amélioration de l'empreinte interne
- Augmentation de la résilience environnementale
- Promotion de l'usage efficace des ressources
- Proposition de produits verts inclusifs



Les pratiques

Il existe une palette importante d'outils permettant de mesurer l'empreinte carbone d'une organisation et de la réduire. Par exemple concernant l'évaluation des risques environnementaux des clients, Nyesigiso⁽²⁾ intègre à sa politique de crédit une liste d'exclusion des activités polluantes allant plus loin que ce qu'impose la réglementation. L'institution a également développé des fiches produits, activités agricoles, artisanat et commerce qui mentionnent les risques environnementaux associés. Quant à l'IMF Bolivienne Sembrar Sartawi, elle affiche également une volonté de réduire son impact sur l'environnement en catégorisant ses clients selon leurs impacts environnementaux à l'aide du système GEMA⁽³⁾. À la suite de l'analyse des données contenues dans GEMA, des programmes d'assistance technique sont conçus en fonction des risques environnementaux diagnostiqués.

En 2022, 67% des institutions financières partenaires de la SIDI disposaient d'une liste d'exclusion des activités polluantes, tandis que 28% évaluaient les risques environnementaux liés à l'activité de leurs clients.

Le calcul de l'empreinte carbone est à ce jour une pratique peu adoptée par les partenaires de la SIDI. En effet, sur un échantillon de 39 IMF, seules Attadamoune et Bancodesarrollo⁽⁴⁾ calculaient leur empreinte carbone. Néanmoins, les partenaires de la SIDI implémentent activement des actions dans l'optique d'améliorer leur efficacité énergétique ainsi que des pratiques respectueuses de l'environnement (comme la mesure des risques agro-climatiques et vulnérabilité des clients ou la mesure de l'éco-efficacité en interne).

En 2022, 38% des partenaires menaient ce type d'actions, contre 34% en 2021.

Par exemple, Assilassimé a établi un plan de réduction de la consommation des fournitures de bureau et de réduction des déchets. Aussi, les branches de COOCEC⁽⁵⁾ situées en milieu rural ont par exemple investi dans l'énergie renouvelable pour pallier les problèmes de distribution d'électricité.

► **Finalement, des améliorations sont encore possibles du côté des institutions financières partenaires de la SIDI dans l'atteinte de l'objectif d'adaptation et d'atténuation au changement climatique. En effet, compte tenu des contextes nationaux et économiques parfois tendus, le climat n'est pas forcément la priorité des institutions financières. Néanmoins, la SIDI peut agir sur ce volet par le biais d'assistance technique.**

(1) Sans compter les partenaires SOLUTI

(2) Nyesigiso est une IMF au Mali partenaire de la SIDI

(3) Via ce système, Sartawi analyse l'impact environnemental des activités agricoles de ses clients depuis 2017. Des grilles d'analyse ont été élaborées pour les quatre cultures principales du portefeuille (pomme de terre, soja, café, riz) afin d'évaluer l'impact environnemental des clients. Cela permet de les catégoriser entre « bon », « moyen » et « mauvais » et servir de base pour apporter des conseils afin d'améliorer les pratiques.

(4) Bancodesarrollo est une IMF partenaire de la SIDI en Equateur

(5) La Coocec est une caisse centrale qui finance des coopératives d'épargne et de crédit au Kivu en RDC



LES CHAÎNES DE VALEUR AGRICOLES: ADOPTER DES PRATIQUES PLUS DURABLES ET RÉSILIENTES, NOTAMMENT L'AGROÉCOLOGIE

Avec l'augmentation de la population mondiale couplée à la hausse de la demande de denrées alimentaires, l'agriculture s'est intensifiée. La recherche de la maximisation de la production semble être un modèle inefficace, autant en termes de préservation de l'environnement que de santé publique (dégradation de la qualité de la nourriture). Aussi, d'après les plus récentes études de la Banque Mondiale, le dérèglement climatique pourrait amputer les productions agricoles, notamment dans les pays qui souffrent déjà d'insécurité alimentaire. En plus d'être vulnérable au changement climatique, l'activité agricole contribue au réchauffement climatique du fait, par exemple, de l'usage de produits chimiques dérivés du pétrole ou de l'exploitation des forêts. L'agriculture est donc au cœur de la lutte contre les changements climatiques et les différents acteurs du secteur doivent prendre des mesures concrètes pour atténuer les conséquences du dérèglement climatique.

Les certifications

La certification biologique se base sur un cahier des charges défini par des règlements européens visant à garantir un mode de production respectueux de l'environnement, de la biodiversité et dépourvus de produits chimiques de synthèses et d'OGM. De plus, la certification commerce équitable (Fairtrade) permet un soutien concret des producteurs tout en promouvant les pratiques agricoles durables. En effet, cette certification atteste d'une meilleure rémunération pour les producteurs, de conditions de travail décentes, de l'autonomie et la gestion démocratique des coopératives de producteurs ainsi que d'un respect de l'environnement (interdiction de produits chimiques dangereux et des OGM, préservation des ressources naturelles et des écosystèmes, prime pour les producteurs en agriculture biologique).

68% des entités agricoles partenaires de la SIDI disposent d'une certification biologique et 58% disposent d'une certification commerce équitable.

L'agroécologie et les autres pratiques

Bien que le calcul de l'empreinte environnementale ne soit pas une mesure particulièrement répandue auprès des entités agricoles partenaires de la SIDI⁽¹⁾ et qu'une minorité d'entre elles propose une assurance contre les risques climatiques, ces dernières montrent une réelle volonté de réduire leurs impacts négatifs et de miser sur l'adoption de pratiques efficaces en faveur de l'environnement, comme l'agroécologie.

En 2022, 79% des entités agricoles partenaires de la SIDI ont fourni un appui à la mise en place de pratiques agroécologiques auprès de leurs producteurs membres, permettant à ces derniers de réduire leur impact écologique.

Il s'agit d'une légère augmentation de 4% par rapport à l'année 2021. En Tunisie par exemple, la PME exportatrice de dattes Beni Ghreb accompagne ses producteurs dans la mise en place de pratiques respectueuses de l'environnement, axées notamment sur la culture biodynamique et sur la gestion de l'irrigation. Sur cette dernière, la PME a mis en place une méthode permettant d'économiser jusqu'à 70% de la consommation d'eau. Beni Ghreb gère également une plantation de 30 ha de légumineuses du désert en récupérant de l'eau usée comme matière première pour le compost.



En complément de l'appui à la mise en place de l'agroécologie, la sensibilisation aux enjeux environnementales est également une pratique efficace dans l'atteinte de l'objectif 3 de la SIDI

73% ont mené des actions de sensibilisation aux problématiques environnementales auprès de leurs producteurs partenaires, permettant à ces derniers de mieux s'adapter aux conséquences à venir du changement climatique

Par exemple, en 2022 Gebana Togo a sensibilisé 6 674 producteurs contre 5 827 en 2021, soit 14.5% de personnes sensibilisées en plus par rapport à l'année précédente. Quant à Bioprotect, elle bénéficie de plusieurs partenaires techniques avec qui elle travaille sur la sensibilisation et la formation des producteurs ou des équipes de contrôle interne. La formation porte sur les bonnes pratiques bio. Enfin, Coprobich est membre du programme TAPSA-Amérique latine visant à mettre en place un système de production d'intrants organiques et à développer de petites parcelles en agroécologie. En 2020, durant la deuxième phase du programme, un centre de services pour promouvoir la culture andine, sensibiliser sur les enjeux de l'agroécologie et vendre des produits bio a été construit.

► Globalement, le climat est une thématique que les chaînes de valeur agricole partenaires de la SIDI se sont approprié, ce qui les pousse à faire de nombreux efforts en vue d'adopter des pratiques respectueuses de l'environnement. De plus, les avantages liés aux certifications offrent des incitations supplémentaires à l'accroissement des mesures prises.

La promotion de l'agroécologie

La SIDI accompagne ses partenaires dans la mise en place de pratiques agroécologiques grâce à la « grille agroécologie ». Cet outil interne permet à l'équipe de la SIDI de disposer d'un support de discussion avec les partenaires évalués afin de questionner leurs pratiques, de mesurer les changements promus par les partenaires de manière qualitative et de suivre leur niveau de progression sur la durée afin d'évaluer leur contribution à la transition écologique et sociale.

Les partenaires sont évalués selon quatre axes à la fois au niveau des producteurs et au niveau de l'entité en elle-même :

- La gestion des ressources hydriques et énergétiques
- L'assolement et autres pratiques culturales
- La gestion des intrants
- La viabilité socio-économique

L'utilisation de la grille agroécologie dans le cas de UCLS, une union de coopératives de cacao située à Madagascar, permet de relever de particulièrement bonnes pratiques au niveau des producteurs fournisseurs de l'organisation et au niveau de l'organisation.

En matière de gestion de l'eau par exemple, les producteurs fournisseurs utilisent un système pluvial, notamment en plantant des arbres qui permettent de stocker de l'eau, les bananiers. UCLS incite également ses producteurs à planter des arbres d'ombrage pour limiter l'évaporation de l'eau, le cacao consommant beaucoup d'eau.

Les pratiques culturales sont également bien réfléchies, avec une bonne couverture du sol grâce au cacao d'ombrage et l'utilisation de techniques agroforestières. L'Union encore une fois favorise ces bonnes pratiques en finançant les équipements nécessaires et en sensibilisant ses membres aux enjeux de la déforestation.

Au niveau de la gestion des intrants, l'Union fournit aux coopératives des bio-fertilisateurs et finance la création de pépinières pour le cacao. Il existe cependant une marge d'amélioration au niveau de l'efficacité des intrants fournis. Enfin, la grille agroécologie prend également en compte la viabilité socio-économique des producteurs. Les producteurs fournisseurs de UCLS se font payer en général à un prix trois fois plus élevé que sur le marché local, et l'Union leur fournit des services additionnels tels qu'une mutuelle de santé.

ALTECH

Dans le cadre de son nouveau plan stratégique, et en gardant en tête ce troisième objectif de mission, la SIDI souhaite développer un nouvel axe de financement qui viendrait compléter son cœur de cible, à savoir les institutions d'inclusion financière et les chaînes de valeur agricole. Ce nouveau portefeuille « climat » serait axé sur des organisations développant des modèles économiques innovants qui améliorent :

- La durabilité environnementale des secteurs d'activité de la SIDI
- La résilience climatique des bénéficiaires finaux de la SIDI, à savoir les populations vulnérables ciblées par les partenaires

Si cette stratégie est encore en train d'être élaborée, la SIDI a formé en 2022 un partenariat avec une organisation positionnée sur le développement et la distribution de ce type de solutions durables. Il s'agit d'Altech, en RDC, une entreprise congolaise travaillant dans le secteur des énergies renouvelables, et plus particulièrement dans la fourniture de solutions énergétiques solaires à destination des particuliers.

La RDC dispose d'un réseau électrique sous-doté et vieillissant, qui ne permet pas de répondre aux besoins d'une population nombreuse et grandissante. Le niveau d'électrification s'élève ainsi à 19% du pays, parmi les plus faibles d'Afrique, et il existe d'importants écarts entre les zones urbaines (40%) et rurales (1%). La majorité des personnes est ainsi obligée de se tourner vers les lampes à pétrole, les bougies ou les générateurs diesel ou à l'essence, qui en plus d'être des sources d'énergie nuisibles pour l'environnement, sont également coûteuses et dangereuses pour les personnes qui les utilisent.

Dans ce contexte, Altech fournit des solutions d'énergie solaire « off-grid » permettant à la population de pouvoir s'éclairer, écouter la radio, regarder la télévision ou encore mettre en place leurs activités économiques. Altech agit sur trois segments en particulier : des lampes solaires simples pour les ménages les plus pauvres ; des systèmes solaires lumineux ou foyers améliorés pour les ménages à revenus moyens ; et des systèmes solaires domestiques (SHS) pour les ménages urbains les plus aisés.

Le modèle et les valeurs d'Altech sont cohérentes avec la mission de la SIDI. L'entreprise a en effet une portée sociale importante, puisqu'elle cherche à élargir l'accès à une énergie propre, fiable, renouvelable et abordable pour les ménages pauvres de la RDC, ou ceux n'ayant pas accès au réseau. En 2022, plus de 350 000 personnes ont acheté des produits d'Altech, partout dans le pays. 30% d'entre elles vivent en dehors des grandes villes congolaises.

La valeur ajoutée environnementale de l'entreprise est également élevée : en 2022, l'activité d'Altech a permis d'éviter l'émission de 403k tonnes de CO2, soit l'équivalent de l'empreinte carbone annuelle de 45 000 Français.

Entrer en partenariat avec des structures innovantes telles qu'Altech et les autres entreprises considérées dans le cadre de la nouvelle stratégie climat peut aider la SIDI à atteindre son grand objectif de mission de lutte contre le changement climatique.





Conclusion

Plus que jamais la mission de la SIDI de financement et d'accompagnement d'acteurs économiques locaux au service du développement durable reste pertinente et centrale dans la contribution à la transition écologique, économique et sociale. La SIDI confirme que son additionalité est forte en ciblant des entreprises en consolidation dans des zones vulnérables et risquées. Par son action de long terme et son capital patient, elle propose des services financiers adaptés ce qui lui permet de répondre aux besoins de ses partenaires depuis maintenant 40 ans. En vue de contribuer à la transition écologique, économique et sociale, la SIDI s'est fixé trois objectifs de mission déclinés en indicateurs de suivi : la lutte contre les inégalités, la lutte contre la pauvreté et la lutte contre le changement climatique. L'analyse des données des partenaires de la SIDI et de Soluti permettent de conclure que la SIDI est bien en phase avec ces objectifs. On observe à ce titre en 2022 une croissance de l'activité des IMF financées et accompagnées, à la fois en nombre de bénéficiaires et en volume de financement (évidemment, cette croissance est à nuancer par région et type d'institution).

Cette croissance permet de contribuer à la réduction des inégalités économiques mais également à la lutte contre la pauvreté, en favorisant l'inclusion financière du plus grand nombre. Les entités agricoles connaissent aussi une croissance de leur activité, bien que ralentie par rapport à l'année précédente. En termes de lutte contre la pauvreté, on observe l'augmentation de la portée sociale des partenaires de la SIDI avec un accroissement des bénéficiaires ruraux et des bénéficiaires femmes parmi les clients des IMF. La qualité des services proposés aux bénéficiaires des IMF et EA partenaires de la SIDI s'est également améliorée : de plus en plus de partenaires proposent des services complémentaires à leur cœur de métier (formations, conseil, assurances...). Enfin, la SIDI se positionne maintenant sur le troisième pilier du développement durable, à savoir l'environnement, en se fixant un objectif de lutte contre les effets du changement climatique. On note une différence assez nette d'appropriation et d'avancée sur cette thématique entre les IMF et les EA. Effectivement l'atténuation des effets du changement climatique n'est pas forcément au cœur du métier d'une IMF alors qu'une EA peut en subir de plein fouet les conséquences compte tenu de la dépendance de l'agriculture aux conditions météorologiques. Néanmoins, on note quand même un intérêt plus poussé des IMF pour cette thématique ces dernières années, avec de plus en plus de partenaires mettant en œuvre des actions visant à réduire les externalités négatives de leurs clients.



